



CONCERTATION PRÉALABLE DU 18 AVRIL AU 6 JUIN 2024

Novo Nordisk à Chartres

Le développement d'un site de production pharmaceutique



Concertation garantie par



Sommaire

SYNTHÈSE DU DOSSIER DE NOVO NORDISK	4		
Le projet du développement du site Novo Nordisk de Chartres en quelques mots	5		
Le projet d'extension du site actuel	5		
Les bénéfices pour le territoire	6		
Des impacts à maîtriser	6		
L'organisation de la concertation avec le public	7		
Une concertation sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)	7		
Le dispositif de la concertation	7		
1. LE MOT DU MAÎTRE D'OUVRAGE	8		
2. LE MOT DES GARANTS	10		
3. LE CONTEXTE DU PROJET	12		
3.1 Présentation de Novo Nordisk et de sa vision stratégique	13		
3.2 Les enjeux sanitaires mondiaux : une augmentation des besoins de prise en charge	14		
3.2.1 L'évolution des maladies chroniques	14		
3.2.2 Des actions de prévention et de sensibilisation	18		
3.3 Le site historique de Chartres	19		
3.3.1 Une implantation pérenne sur le site de Chartres	19		
3.3.2 Le processus de production du site de Chartres	20		
3.3.3 Un développement régulier	21		
3.3.4 Un engagement de proximité avec le territoire	21		
4. LE DESCRIPTIF DU PROJET	24		
4.1 Le choix du site	25		
4.2 Un territoire aux nombreux atouts	26		
4.2.1 Un lieu accessible	26		
4.2.2 Une identité pharmaceutique forte	26		
4.2.3 Un projet soutenu par l'État qui s'inscrit dans le programme de réindustrialisation des territoires	27		
4.3 Les étapes du projet d'extension	28		
4.3.1 La configuration actuelle du site Novo Nordisk	29		
4.3.2 Une extension du site existant	30		
4.3.3 Les différentes phases de développement	32		
4.4 Le programme, les bâtiments et leurs fonctionnalités	34		
4.4.1 Le profil des bâtiments à venir	34		
4.4.2 L'aménagement urbain et le paysage, l'intégration territoriale de l'usine	35		
4.4.3 Une compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme	35		
4.4.4 La mise en œuvre du projet (coût, financement, calendrier, chantier...)	38		
5. LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS	40		
5.1 Les engagements de Novo Nordisk	41		
5.1.1 Un engagement environnemental au sein du site	41		
5.1.2 Un engagement environnemental auprès de ses fournisseurs	43		
5.2 Les impacts environnementaux du projet	44		
5.2.1 Transports de biens	44		
5.2.2 Mobilités des personnes	44		
5.2.3 Eau	45		
5.2.4 Énergie	46		
5.2.5 Déchets	48		
5.2.6 Faune et flore	49		
6. LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES	50		
6.1 L'emploi	51		
6.2 Le recrutement des salariés et leur formation	52		
7. LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET	54		
7.1 Le cadre de la concertation	55		
7.1.1 Un cadre juridique défini	55		
7.1.2 Le périmètre et les objectifs de la concertation préalable	55		
7.1.3 Une concertation sous l'égide de trois garants	55		
7.2 Le déroulement de la concertation	56		
7.2.1 Les premiers échanges engagés avec le territoire	57		
7.2.2 Les attentes de Novo Nordisk sur cette concertation	57		
7.2.3 Le dispositif de concertation préalable	58		
7.3 Le bilan de la concertation	60		
7.3.1 Le bilan des garants	60		
7.3.2 Le rapport du maître d'ouvrage	61		
7.4 Les suites du projet	61		
8. LEXIQUE	62		

*Renvoi au lexique

Le projet du développement du site Novo Nordisk de Chartres en quelques mots

Ce dossier de concertation a pour objectif de présenter le projet de développement du site de production de Novo Nordisk à Chartres. Il doit permettre une compréhension du contexte et des enjeux de façon à faciliter l'expression du public sur le projet.

Le projet d'extension du site actuel

La concertation mise en place du **18 avril au 6 juin 2024** porte sur l'extension de son site de production à Chartres.

• Un besoin en augmentation constante

Fournisseur de plus de 50 % de l'insuline à travers le monde, Novo Nordisk est un acteur majeur dans la production de traitements visant à lutter contre le diabète et l'obésité.

Le diabète est une maladie chronique caractérisée par un excès de sucre dans le sang qui impose une régulation, avec en particulier une injection d'insuline. L'obésité est une maladie qui se caractérise par une accumulation de graisse et un surpoids nuisible à la santé des patients.

Avec 537 millions¹ de personnes diabétiques dans le monde et un nombre total qui devrait atteindre les 643 millions en 2030 et près de 1 milliard de personnes en situation d'obésité, le besoin en traitements de patients souffrant de diabète ou d'obésité augmente de manière continue dans le monde. Pour répondre à cette demande, Novo Nordisk prévoit d'investir **plus de 2 milliards d'euros** sur son site de production implanté à Chartres. Cet investissement permettra d'une part de développer sa production actuelle et d'autre part de se préparer à accueillir la production de futures solutions thérapeutiques pour des maladies chroniques graves.

• Le développement envisagé

Le projet d'extension du site Novo Nordisk permettra à terme de doubler la superficie du site, pour atteindre 230 000 m². Les phases 1 et 2 du projet d'extension (voir p 29-31) ont déjà été validées et sont en cours de réalisation. Les phases 3-4, non engagées, ainsi que les extensions futures sont soumises à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et à la participation des publics. Le projet dans son ensemble ainsi que ses impacts seront présentés, sans distinction entre les phases en cours et les phases futures.

Le développement du site est prévu en plusieurs étapes :

- La construction d'un bâtiment composé de 2 modules de « produits finis »*, nommés « FP » (respectivement 17 317 m² + 31 477 m²), incluant chacun un magasin logistique.
- La construction de 2 modules de production aseptique nommés « AP »* en 2026 et 2027 (29 700 m²), conçus avec des équipements innovants qui simplifieront les processus de fabrication et de son parking (4 000 m²).

Cette augmentation des capacités de production nécessitera :

- L'extension du laboratoire de contrôle qualité (2 580 m²)
- La création d'un nouveau parking d'environ 800 à 900 places dont 20 % seront équipées pour les véhicules électriques (19 700 m²)
- La création d'un nouveau restaurant d'entreprise (3 100 m²) et de nouveaux bureaux afin de garantir un environnement de travail agréable pour l'ensemble des collaborateurs actuels et futurs.

¹ Diabétiques en France et dans le monde (federationdesdiabetiques.org)

Synthèse du dossier de Novo Nordisk

- La création d'utilités vertes 4 000 m².
- Aménagements divers et extérieurs 10 000 m².

Les bénéfices pour le territoire

• La création d'emplois

Ce projet engendrera la création de 500 emplois directs supplémentaires sur le site Novo Nordisk et contribuera à la création de nouveaux emplois dans le bassin chartrain, dans la mesure où il sera nécessaire de développer des logements, des équipements publics et des commerces pour ces nouveaux habitants. Il est estimé que 2 000 emplois externes seront nécessaires sur les différentes phases de construction du chantier. De plus, selon les sources de la Ville² un emploi dans l'industrie permet la création de 3 emplois supplémentaires sur le territoire. Si l'on ne compte que les 500 nouveaux collaborateurs de Novo Nordisk, cela équivaldrait à une estimation de 2 000 emplois supplémentaires. De plus, les travaux engendreront la création de nouveaux emplois, effectifs sur toute la durée des chantiers.

• Une animation territoriale

Novo Nordisk développe activement de nouveaux partenariats avec les établissements de formation de la région pour assurer les compétences nécessaires aux nouvelles technologies qui seront installées sur le site. Cela concerne à la fois des profils d'ingénieurs ou de chefs de projet, mais aussi de profils opérationnels et techniques. Ce projet offrira ainsi des opportunités d'emplois à un large public aux profils variés.

Des impacts à maîtriser

L'extension du site aura des impacts sur différents volets, notamment aux niveaux socio-économique, environnemental et sur l'aménagement du territoire.

De nombreux sujets sont concernés tels que le développement des besoins de transports, la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets.

Sur le plan socio-économique ce projet aura également des effets sur le recrutement de salariés et leur formation.

Les chiffres clés du site actuel

Un site de **110 000 m²**

Environ 500 millions d'euros investis sur 20 ans

Plus de **1 600 collaborateurs**

300 consultants externes travaillant quotidiennement sur le site de Chartres

Répartition des effectifs :

- 700 opérateurs
- 150 encadrants
- 300 techniciens
- 450 ingénieurs et cadres



Les chiffres clés du projet

Une extension du site de **120 000 m²**

Plus de 2 milliards d'investissement

0 artificialisation des sols

500 créations emplois directs sur le site

2 000 emplois indirects durant les phases de chantier

Prévisions des recrutements :

- 25 % d'ingénieurs
- 25 % d'opérateurs
- 20 % de techniciens
- 30 % de fonctions supports et autres métiers spécialisés



L'organisation de la concertation avec le public

L'objectif de la concertation préalable est de présenter le projet et de permettre à chacun de réagir, de poser des questions et de proposer des compléments ou évolutions. Sur la base des retours et des réactions du public, le projet pourra être affiné tout en apportant des précisions complémentaires sur ses conditions de réalisation.

Une concertation sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

La concertation préalable constitue la première phase de participation du public prévue par le code de l'environnement. Elle s'effectuera sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

Une garante et deux garants ont été désignés par la CNDP afin d'assurer le bon déroulé de la concertation et l'expression du public :

- Anne Laporte
- Jean-Louis Laure
- Laurent Pavard

Neutres et indépendants, ils veillent au respect des règles de la concertation, favorisent le dialogue entre les parties prenantes et assurent la transparence du processus.

Le dispositif de la concertation

La concertation repose sur trois composantes :

• L'information sur le projet et la concertation

Pour présenter à tous, le projet et son contexte, le public aura à sa disposition :

- Un site internet dédié au projet : www.concertation-novonordisk-chartres.fr
- Ce dossier de concertation,
- Une synthèse de ce document,
- Une exposition itinérante,
- Une vidéo de présentation du projet.

• La participation

Différents temps participatifs sont proposés pour permettre à chacun de réagir, témoigner ou poser des questions à travers :

- Des réunions publiques
- Des ateliers thématiques
- Des ateliers ciblant des publics spécifiques
- Des points participatifs hors-les-murs
- L'espace contribution du site internet dédié

Une démarche spécifique sera menée sur le territoire vers les jeunes et les publics éloignés du débat public.

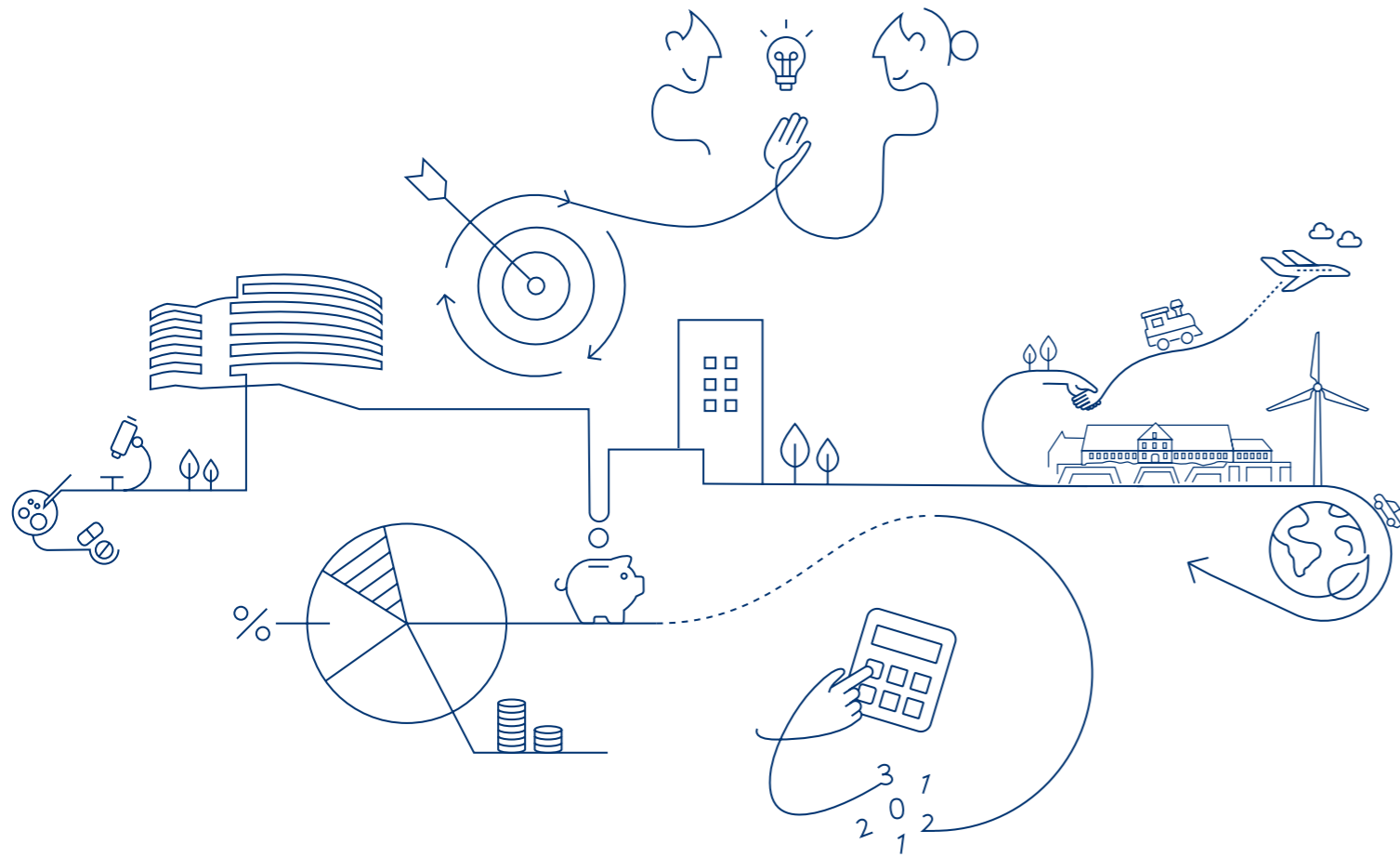
• Une synthèse partagée

À l'issue de la concertation préalable et dans un délai d'un mois, la garante et les garants dresseront un bilan qui sera rendu public. Ils détailleront les conditions dans lesquelles s'est déroulée la concertation ainsi que les avis, questions et remarques du public sur le projet et formuleront le cas échéant, des demandes de précision et des recommandations au maître d'ouvrage pour la suite de la concertation.

Sur cette base, Novo Nordisk présentera son retour sur la concertation et le bilan réalisés par la garante et les garants ainsi que les suites de son projet.

Toutes les informations sur le déroulement du débat et les bilans seront publiés sur notre site : www.concertation-novonordisk-chartres.fr

²« Un emploi créé par Novo Nordisk en génère trois autres sur notre territoire », indique Jean-Pierre Gorges, Président de Chartres métropole, à l'occasion du Conseil communautaire du 25 janvier 2024 - Chartres (28000) (lechorepublicain.fr)



Novo Nordisk va investir plus de 2 milliards d'euros sur son site de production implanté à Chartres, pour d'une part développer sa production actuelle et d'autre part se préparer à accueillir la production de futures solutions thérapeutiques pour des maladies chroniques graves.

Cet investissement augmentera considérablement les capacités de production aseptique et de produits finis. En parallèle de l'extension du site, Novo Nordisk maximisera ses capacités actuelles grâce à de nouveaux équipements, à l'utilisation de nouvelles technologies et en mobilisant les compétences des collaborateurs pour accroître sa performance à court terme.

L'investissement significatif annoncé confirme l'importance de notre site français, le 1^{er} site de production stratégique, en dehors du Danemark, en tant que pierre angulaire de la croissance que connaît l'entreprise. L'expérience solide de ses collaborateurs permet au groupe de poursuivre son développement de manière robuste, tout en recherchant activement ses futurs talents.

Ce projet d'extension doublerait la superficie du site, pour atteindre 230 000 m². Des équipements de haute technologie offriront la possibilité de produire plusieurs médicaments différents. Conçues pour être durables et adaptables selon l'évolution des besoins, ces nouvelles installations permettront de fournir des traitements de qualité à un plus grand nombre de patients dans le monde entier, tout en minimisant l'empreinte environnementale des activités de production de l'entreprise.

La concertation est une procédure réglementaire prévue par le code de l'environnement. Elle correspond néanmoins à l'engagement territorial de l'entreprise. Les différentes phases de développement du site qui ont été menées au cours de son histoire se sont toujours réalisées en lien avec les partenaires institutionnels et publics territoriaux. Le développement du site s'accompagne de recrutements, de formations mais aussi d'infrastructures ou du développement de la mobilité de ses salariés, de ses fournisseurs et de ses partenaires.

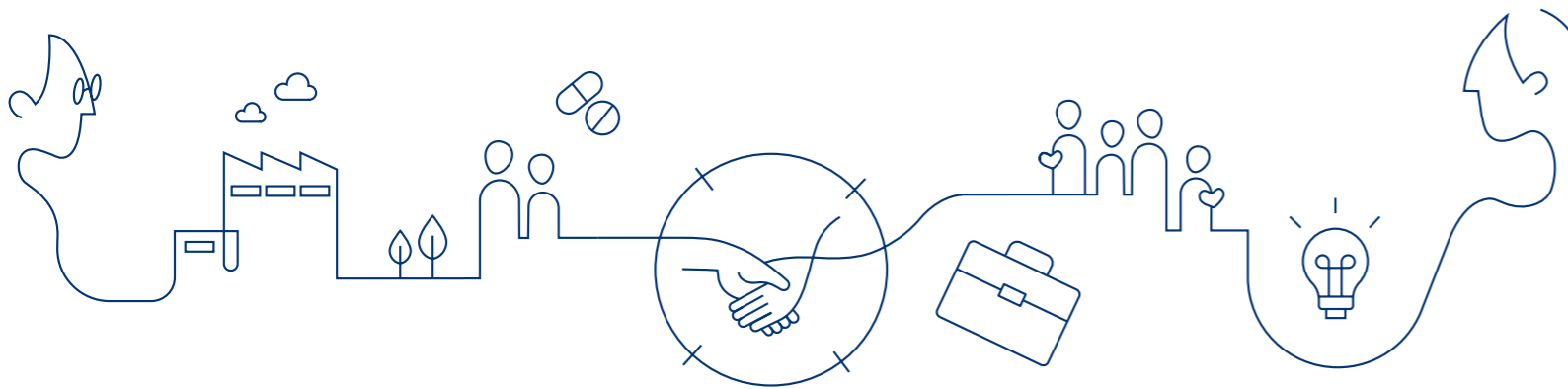
Nous souhaitons vous présenter ces évolutions, répondre à vos questions mais aussi rechercher ensemble des optimisations en particulier sur des volets territoriaux : les opportunités professionnelles, les liens avec la formation, notre engagement environnemental ou la gestion des travaux.

Nos échanges seront le gage de la définition d'un projet connu et utile pour chacun d'entre nous.

*David ESTER, Project Vice President
de Novo Nordisk Production Chartres.*

1

Le mot du Maître d'ouvrage



2

Le mot des garants

L'entreprise pharmaceutique Novo Nordisk, installée à Chartres depuis les années 60, a le projet de développer son activité sur son site historique par l'extension de ses installations de production et de conditionnement. Ce projet industriel représentant un investissement de plus de 2 milliards d'euros, l'entreprise a, conformément aux dispositions du code de l'environnement, saisi la Commission Nationale du Débat Public.

Lors de sa séance plénière du 7 février 2024, la CNDP a décidé l'organisation d'une concertation préalable, et nous a désignés garante et garants de cette procédure de participation du public.

Cette mission s'exercera dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP : indépendance, neutralité, transparence, égalité de traitement, argumentation et inclusion. Les garants sont indépendants du maître d'ouvrage et ne formulent pas d'avis sur son projet.

La concertation préalable, qui précède la décision finale d'investissement, doit permettre au public de débattre de l'opportunité du projet, de ses caractéristiques et de ses impacts socio-économiques et environnementaux.

Le rôle des garants est de veiller au bon déroulement de la concertation préalable et à la clarté et la complétude de l'information fournie. Ils veillent également à la possibilité pour les publics, quels que soient leurs statuts, de participer aux différents temps de débat, d'y exprimer leurs arguments et de formuler leurs questions. Une attention particulière sera portée à la qualité des réponses qui lui seront apportées.

À l'issue de la concertation, indépendamment du compte rendu produit par Novo Nordisk, les garants rédigeront un bilan qui sera rendu public. Il rendra compte des principaux arguments échangés pendant la concertation ; il s'attachera à apprécier l'effectivité de la participation : le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ? A-t-il pu s'exprimer en toute liberté ? A-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur le projet ?

Nous souhaitons que ce débat suscite la mobilisation et la participation du plus grand nombre. Nous serons à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation, pour toute question ou avis sur son organisation et son déroulement.

Anne Laporte, Jean-Louis Laure et Laurent Pavard³
Garante et garants désignés par la CNDP

³ anne.laporte@garant-cndp.fr, jean-louis.laure@garant-cndp.fr, laurent.pavard@garant-cndp.fr



3

Le contexte du projet

3.1 Présentation de Novo Nordisk et de sa vision stratégique



Illustration du site de Novo Nordisk à Chartres, bâtiment administratif

Novo Nordisk est une entreprise de santé internationale, créée en 1923, détenue par sa fondation et dont le siège social est situé au Danemark. **Sa mission est de produire des traitements afin de vaincre des maladies chroniques graves telles que le diabète, l'obésité, les troubles de la croissance ou encore des pathologies hémorragiques rares telles que l'hémophilie.** Son but n'est donc pas seulement de soigner les patients mais de trouver des solutions pour vaincre ces maladies grâce à la recherche et au développement. Pour ce faire, Novo Nordisk dispose d'une production disponible dans 170 pays et emploie environ 64 000 personnes dans 80 pays.

Depuis près de 100 ans, l'entreprise couvre des besoins médicaux de personnes atteintes de maladies chroniques graves en développant des médicaments et des dispositifs médicaux tels que des stylos injecteurs, qui simplifient la vie des patients.

Ses traitements sont utilisés par des millions de personnes qui vivent avec le diabète, l'obésité, des maladies hémorragiques rares ou encore souffrent de troubles de la croissance. Novo Nordisk diversifie par ailleurs sa Recherche & son Développement afin de couvrir le champ plus large des maladies cardio-métaboliques.

En plus de l'innovation thérapeutique, Novo Nordisk place l'exemplarité environnementale au cœur de la politique du groupe et souhaite influencer positivement les pratiques du secteur pharmaceutique sur cet enjeu majeur (ambition «circular for zero⁴»).

Avec plusieurs sites de production et de recherche et développement à travers le monde, l'engagement international de Novo Nordisk passe par l'intégration des normes environnementales et de santé publique répondant **aux exigences des plus hauts standards de qualité mondiale** sur l'ensemble des pays dans lesquels ses produits sont distribués.



⁴Zéro Impact Environnemental

3.2 Les enjeux sanitaires mondiaux : une augmentation des besoins de prise en charge

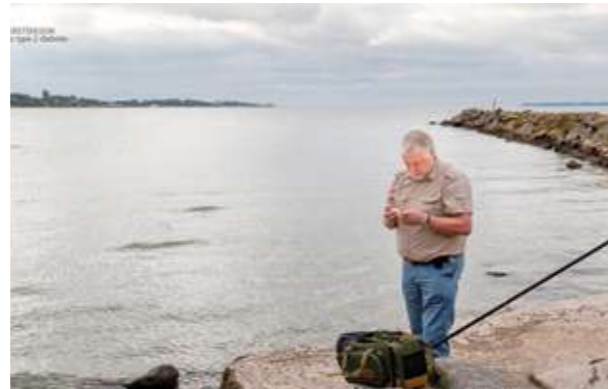
3.2.1 L'évolution des maladies chroniques

Les maladies chroniques sont à l'origine de 41 millions de décès chaque année, soit 74 % de l'ensemble des décès dans le monde⁵.

Les principaux types de maladies chroniques (MC) sont les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et le diabète. Les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de la plupart des décès dus aux MC, soit 17,9 millions de personnes par an, suivies des cancers (9,3 millions), des maladies respiratoires chroniques (4,1 millions) et du diabète (2,0 millions, y compris les décès dus à une maladie rénale causée par le diabète). Ces quatre groupes de maladies représentent plus de 80 % de tous les décès prématurés dus aux MC.

Ces maladies ont tendance à être de longue durée et sont le résultat d'une combinaison de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. La consommation de tabac, l'inactivité physique, l'usage nocif de l'alcool, une mauvaise alimentation et la pollution de l'air augmentent le risque de décéder d'une MC. À côté de ces facteurs de risques comportementaux modifiables, il existe des facteurs de risques métaboliques comme l'hypertension artérielle, le surpoids et l'obésité, l'hyperglycémie (taux élevés de glucose dans le sang) et l'hyperlipidémie (taux élevés de graisse dans le sang).

En France, le diabète et l'obésité représentent un sujet de santé publique majeur et concernent 20 % de la population française⁶. Dans le monde 70 % des pays sont confrontés au « double fardeau » de l'obésité et du diabète⁷.



Bien traités les patients atteints de diabète de type 2 mènent une vie normale.

a) Le diabète, une maladie chronique en pleine expansion

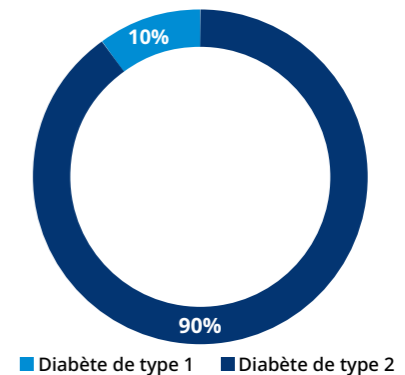
En France, en 2022, plus de 3,5 millions de personnes étaient traitées pharmacologiquement pour un diabète, soit 5,6 % de la population⁸. Cette proportion ne prend pas en compte les personnes diabétiques non traitées pharmacologiquement estimées à 1,2 % et celles qui ne sont pas diagnostiquées (1,7 %)⁹.

En cas de contrôle insuffisant de la maladie, l'évolution du diabète, qu'il s'agisse du diabète de type 1 ou du diabète de type 2, peut être associée à de graves complications. Au-delà de l'impact sur la qualité de vie des personnes touchées et sur leur espérance de vie, ces complications induisent des coûts en soins élevés pour le système de santé. En France il est estimé que 6,07 % de la population était atteinte par le diabète en 2021. Cette prévalence se traduit par une augmentation continue du nombre de cas passant de 3,6 millions en 2015 à 4,1 millions en 2021 selon l'Assurance maladie¹⁰.

Le diabète est une maladie chronique caractérisée par la présence d'un excès de sucre dans le sang appelé hyperglycémie. Il est avéré si le **taux de glycémie** à jeun est égal ou supérieur à 1,26 g/l ou 7 mmol/l de sang lors de deux dosages successifs. On distingue 3 principaux types de diabète¹⁰ :

- **Le diabète dit « de type 1 »**, dû à une absence de sécrétion d'insuline par le pancréas. Il survient le plus souvent chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte jeune ;
- **Le diabète dit « de type 2 »**, dû à une mauvaise utilisation de l'insuline par les cellules de l'organisme. Il survient après l'âge de 20 ans, correspond à 90 % des cas de diabète et sa prévalence dans la population progresse régulièrement ;
- **Le diabète gestationnel**, qui se développe chez certaines femmes enceintes et disparaît généralement après la grossesse.

Taux de répartition des diabètes de type 1 et type 2, en France

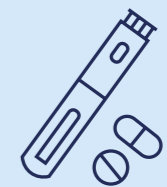


Les chiffres du diabète dans le monde¹¹

285 millions d'adultes atteints de diabète en 2010

537 millions d'adultes atteints de diabète en 2021

643 millions d'adultes atteints de diabète en 2030



b) Le développement de l'obésité

En 2022 dans le monde, 2,5 milliards d'adultes de 18 ans et plus étaient en surpoids, ce qui représente 43 % des adultes de 18 ans et plus. Cette proportion a augmenté par rapport à 1990, où elle était de 25 %.

En 2022, plus de 890 millions d'adultes de 18 ans et plus étaient en situation d'obésité, soit environ 16 % des adultes de 18 ans et plus dans le monde. La prévalence mondiale de l'obésité a plus que doublé entre 1990 et 2026.

En 2022, on estimait à 37 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans en surpoids. Autrefois considéré comme un problème des pays à revenu élevé, le surpoids est en hausse dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Plus de 390 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 19 ans étaient en surpoids en 2022. La prévalence du surpoids (obésité comprise) chez les enfants et les adolescents de 5 à 19 ans a considérablement augmenté, passant de 8 % en 1990 à 20 % en 2026.

⁵ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/noncommunicable-diseases>

⁶ <https://presse.inserm.fr/obesite-et-surpoids-pres-dun-francais-sur-deux-concerne-etat-des-lieux-prevention-et-solutions-therapeutiques/66542/>

⁷ Source : <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/cddcb99b-9d0b-5f08-9cf6-934974a308cf/content>

⁸ https://geodes.santepubliquefrance.fr/#c=indicateur&f=0&i=diabete.diabete_tx_brut&s=2022&t=a01&view=map2

⁹ http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/22/pdf/2022_22.pdf

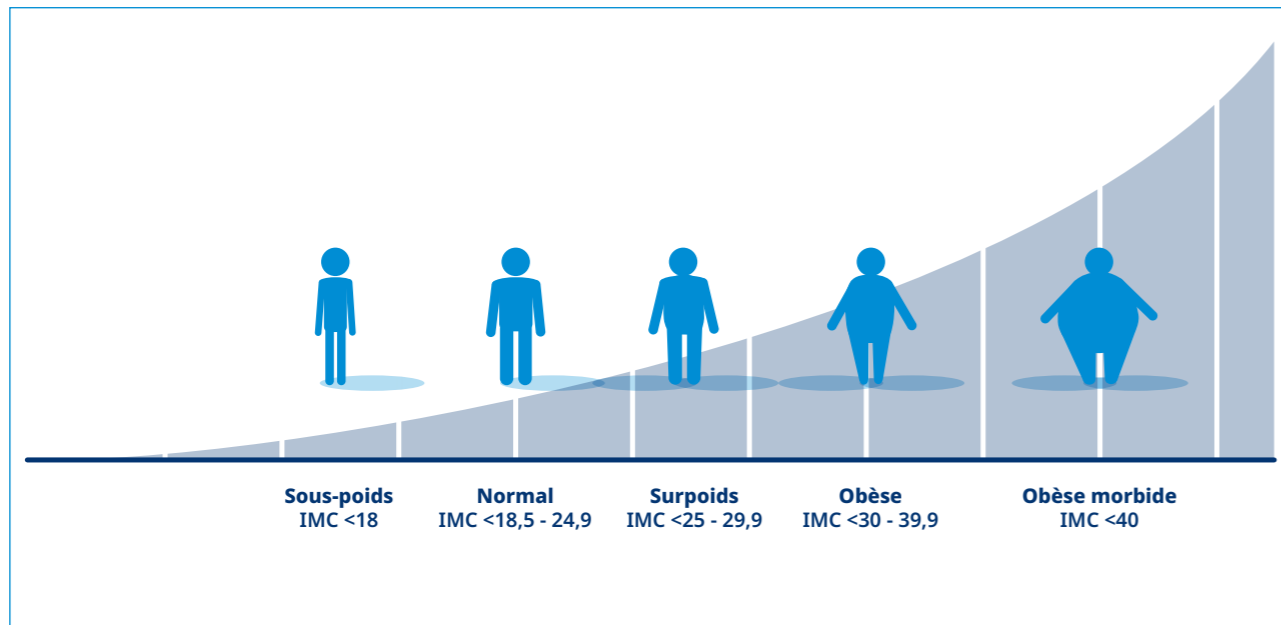
¹⁰ <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/diabete/diabete-comprendre/definition>

¹¹ Diabetes Facets and Figures | International Diabetes Federation (idf.org/)

Alors que seulement 2 % des enfants et des adolescents de 5 à 19 ans étaient en situation d'obésité en 1990 (31 millions de jeunes), en 2022 ils étaient 8 % (160 millions de jeunes).

En France, les dernières données disponibles font état d'une prévalence de l'obésité de 17%¹² et du surpoids de 30 % chez des personnes âgées de 18 ans et plus en France métropolitaine¹³.

Depuis 1997, la prévalence du surpoids fluctue toujours autour de 30 % alors que la prévalence de l'obésité ne cesse d'augmenter à un rythme rapide. Elle est ainsi passée de 8,5 % en 1997 à 15 % en 2012 et 17 % en 2020. L'augmentation est encore plus marquée dans les groupes d'âges les plus jeunes et pour l'obésité morbide (IMC > 40 kg/m²), dont la prévalence a été multipliée par près de sept sur la période.



L'obésité est une maladie chronique complexe qui se définit par un dépôt excessif de tissu adipeux pouvant nuire à la santé. L'obésité peut augmenter le risque de diabète de type 2 et de cardiopathie, elle peut affecter la santé des os et la procréation, et elle augmente le risque de certains cancers. L'obésité a une influence sur la qualité de vie, comme le sommeil ou la mobilité.

Le surpoids est un état caractérisé par un dépôt excessif de tissu adipeux. Le diagnostic de surpoids et d'obésité se fait en mesurant le poids et la taille des personnes et en calculant l'indice de masse corporelle (IMC) : poids (kg)/taille x taille.

Chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent, les catégories de l'IMC définissant l'obésité varient selon l'âge et le sexe.

Pour les adultes, l'OMS définit le surpoids et l'obésité comme suit :

Surpoids : IMC est égal ou supérieur à 25.

Obésité : IMC est égal ou supérieur à 30.

^{12/13} <https://presse.inserm.fr/obesite-et-surpoids-pres-dun-francais-sur-deux-concerne-etat-des-lieux-prevention-et-solutions-therapeutiques/66542/>

Les plus âgés sont davantage en surpoids ou en situation d'obésité que les plus jeunes : l'excès de poids touche 57,3 % des 65 ans et plus contre 23,2 % des 18-24 ans. Néanmoins, c'est dans les tranches d'âge les plus jeunes que l'augmentation de prévalence de l'obésité au fil des ans est la plus forte. Depuis 1997, l'obésité chez les 18-24 ans a été multipliée par plus de 4, et par près de 3 chez les 25-34 ans.

Des différences entre les sexes sont aussi observées. En 2020, les hommes sont plus souvent en surpoids que les femmes (36,9 % contre 23,9 %), mais c'est l'inverse pour l'obésité. Ainsi, on dénombre 17,4 % de personnes souffrant d'obésité chez les femmes contre 16,7 % chez les hommes.

L'obésité et le surpoids sont aussi plus fréquents dans les catégories sociales moins favorisées.

c) La prise en charge de ces pathologies en progression : la contribution de Novo Nordisk

Concernant le diabète, des traitements efficaces associés à des examens de dépistage précoce des complications permettent de retarder, voire d'éviter leur apparition. Ainsi, le diabète constitue un enjeu de santé publique majeur pour lequel il existe des leviers mobilisables pour réduire son fardeau.

Pour l'obésité, si la prévention reste le premier pilier de la prise en charge, la complexité de cette maladie chronique fait qu'elle est rarement suffisante et demande aussi d'autres stratégies thérapeutiques comme des médicaments anti-obésité.

Les chiffres de l'obésité et du surpoids¹⁶

47,3 % des adultes français sont concernés dont :

- 30,3 % en surpoids¹⁴ : (surpoids : IMC entre 25,0 et 29,9 kg/m²)

- 17 % en situation d'obésité :

- **obésité modérée : IMC^{15*} est entre 30,0 et 34,9 kg/m²,**

- **obésité sévère : IMC* est entre 35,0 et 39,9 kg/m²,**

- **obésité morbide : IMC* supérieur à 40 kg/m².**

890 millions d'adultes étaient en situation d'obésité dans le monde en 2022.

390 millions d'enfants et d'adolescents étaient en situation d'obésité dans le monde en 2022.

Novo Nordisk en tant producteur de la moitié de l'insuline nécessaire dans le monde, constitue un acteur essentiel pour répondre à cette demande. En 2023, le groupe a traité environ 36,3 millions de patients diabétiques dans le monde.



Un site qui se développe pour couvrir l'augmentation des besoins des patients.

¹⁴ Source : chiffres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur la base de l'étude de l'Institut de sondage Odoxa

¹⁵ Calcul d'IMC et bilan médical d'un excès de poids | ameli.fr | Assuré

¹⁶ Source : <https://www.worldobesity.org/resources/resource-library/world-obesity-atlas-2023>

3.2.2 Des actions de prévention et de sensibilisation

En plus d'augmenter sa production de traitements pour le diabète et l'obésité, Novo Nordisk met en place de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation avec comme objectif l'amélioration de la compréhension et la contribution des publics à la réduction du risque.

Le programme *Cities Changing Diabetes* de Novo Nordisk est une initiative mondiale visant à lutter contre le diabète de type 2 et l'obésité en milieu urbain. Plus de 45 villes regroupant 220 millions de citoyens ont rejoint ce programme et s'engagent à impulser le changement au quotidien pour les personnes souffrant de diabète et d'obésité. Strasbourg était la première ville française à rejoindre ce réseau en novembre 2020. Le programme se déploie dans l'Eurométropole de Strasbourg,

où une large coalition d'acteurs locaux s'est fédérée pour faire de l'agglomération alsacienne un territoire de prévention du diabète et de l'obésité, en se concentrant notamment sur les jeunes et les personnes en situation de précarité alimentaire. Le programme *Cities Changing Diabetes* se construit avec plusieurs partenaires, professionnels de santé, acteurs publics et privés, associations, ONG. Il a été développé en partenariat avec Novo Nordisk, l'University College London et le Steni Diabetes Center de Copenhague. Deux tiers des personnes diabétiques de type 2 habitent en zone urbaine, ce qui place les villes en première ligne dans la lutte contre ce fléau.

Pour toutes ces raisons, Novo Nordisk s'est engagé dans la prévention du diabète en plus de son engagement dans le traitement de cette maladie.

Programme « Vaincre le diabète » initié par Novo Nordisk

Lorsqu'une personne vivant avec une maladie chronique n'est pas correctement prise en charge, ou n'est pas traitée du tout, elle s'expose à des complications graves qui peuvent mettre sa vie en danger. Dans le cas du diabète, ces complications sont susceptibles d'entraîner des amputations et la perte de la vue.

Les populations vulnérables et les pays à faibles revenus paient un tribut encore plus lourd. Le coût pour accéder aux soins médicaux peut les plonger encore un peu plus dans la précarité.

L'ambition du groupe à long terme est d'améliorer l'accès à des soins à un coût abordable pour ces patients vulnérables, dans tous les pays, avec une attention particulière pour les enfants diabétiques de type 1. C'est pour cette raison que l'entreprise a élargi son programme *Changeons le Diabète*, aux enfants atteints de diabète. Ainsi, entre 2009 et 2023, ce sont 52 249 enfants qui ont intégré le programme. L'objectif est d'atteindre 100 000 enfants en 2030.

Novo Nordisk se mobilise également dans la prévention de maladies chroniques, avec l'ambition d'empêcher plus de 100 millions de personnes de développer un diabète de type 2 d'ici 2045.

Revivez en images les animations de la course contre le diabète organisée à Chartres par Novo Nordisk - Chartres (28000) (lechorepublicain.fr)

3.3 Le site historique de Chartres

Le projet de développement du site de production pharmaceutique Novo Nordisk à Chartres s'appuie sur les compétences et les ressources existantes du site actuel.

3.3.1 Une implantation pérenne sur le site de Chartres

L'entreprise installée depuis 1961 à Chartres est devenue le principal site stratégique de production de Novo Nordisk en dehors du Danemark.

Novo Nordisk représente par ailleurs le plus gros site industriel de la **métropole de Chartres et avec plus de 1 600 salariés, l'entreprise est le premier employeur privé en Eure-et-Loir.**

Dans le domaine de l'obésité, Novo Nordisk et l'UNICEF ont annoncé l'extension de leur partenariat à long terme pour aider à prévenir cette maladie.

Au cours des trois prochaines années, l'entreprise investira 8 millions de dollars pour intensifier et accélérer ses efforts pour prévenir l'obésité infantile¹⁷. L'objectif souhaité étant d'impacter de manière positive au moins 10 millions d'enfants.

Le partenariat recouvre l'Amérique latine, les Caraïbes et s'étend à la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique avec un focus sur des pays comme le Mexique, la Colombie, le Brésil et l'Indonésie, particulièrement touchés par l'obésité infantile.



¹⁷ Novo Nordisk: extension du partenariat avec l'UNICEF - Le 21 septembre 2023 | Zonebourse

Le site de Chartres est spécialisé dans la production de cartouches et de flacons d'insuline, ainsi que dans l'assemblage et le conditionnement de stylos injecteurs préremplis.

Le projet de développement du site permettra à l'usine de produire des traitements dans de nouvelles aires thérapeutiques* ainsi que de nouveaux formats de produits.

3.3.2 Le processus de production du site de Chartres

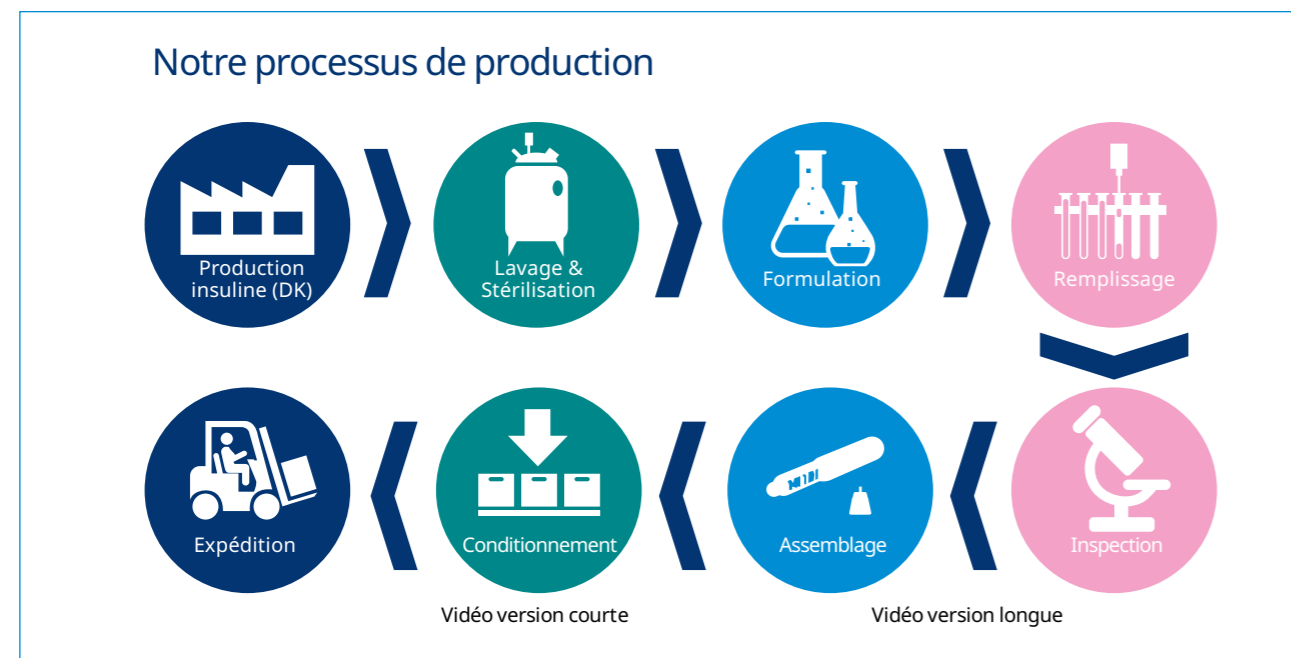
L'insuline utilisée dans les processus de production du site de Chartres est produite au Danemark au sein d'entités de production appelées API (Active Pharmaceutical Ingredient). Une fois produite, cette insuline est expédiée sous forme de cristaux en direction des sites IFP (Injectable Finished Product) dont fait partie le site de Chartres.

À Chartres, les collaborateurs sont chargés de laver puis de stériliser les équipements et les composants qui se retrouveront en contact avec le principe actif pour qu'il puisse ensuite être formulé avec un ensemble de bases dans des cuves. De cette intervention est produite une insuline injectable.

Le produit est ensuite envoyé sur des lignes de remplissage* de cartouches et flacons d'insuline. La production est ensuite acheminée sur les lignes d'inspection afin de vérifier l'intégrité des contenus et contenants. 100 % de la production est ainsi contrôlée. Viennent alors la phase d'assemblage de stylos injecteurs autour de la cartouche d'insuline et le conditionnement des stylos avec l'ensemble des articles de conditionnement nécessaires (notice, traçage, Datamatrix pour assurer la traçabilité, étiquette d'inviolabilité...). Les spécialistes logistique sont enfin chargés du stockage en magasin froid du produit fini et de l'expédition de ce dernier dans plus de 87 pays à travers le monde.



Processus de production d'une ligne d'inspection de flacons d'insuline.



Ce processus de production détaillé sera celui suivi sur l'extension prévue.

3.3.3 Un développement régulier

La démarche de développement du groupe s'inscrit dans le temps. Celui-ci s'est ainsi développé de manière continue depuis sa création.

Chaque extension a utilisé les terrains aux abords du site afin d'augmenter la capacité de

production, tout en limitant l'artificialisation des sols. Les différentes phases d'extension qu'a connues le site sont principalement liées à la mise en place de nouvelles lignes de production et de remplissage de cartouches.

Voici les différentes phases d'extension qu'a connu le site de Chartres :



3.3.4 Un engagement de proximité avec le territoire

a) L'engagement auprès des acteurs économiques

Novo Nordisk entretient des relations de proximité avec l'écosystème local en lien avec Chartres métropole et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Eure-et-Loir.

L'entreprise fait également partie de différentes associations d'entreprises ayant pour objectif de dynamiser le territoire ou encore la solidarité entre les acteurs locaux tels que :

- C'Chartres Business qui est un réseau de partenaires publics et privés visant à stimuler la vie économique locale et à promouvoir les synergies entre les entrepreneurs ;

- Géode, qui regroupe des entreprises du quart nord-est de Chartres et dont le but est de renforcer la solidarité entre les entreprises et de créer une synergie autour de thématiques et d'enjeux communs – (exemple covoiturage voir p. 42) ;
- GREPIC qui est un organisme professionnel de l'industrie pharmaceutique, regroupant les industriels, collectivités territoriales et fournisseurs de l'industrie pharmaceutique. Il aide notamment au développement de leurs membres via des formations, conseils, événements, échanges de bonnes pratiques ;
- Pole Pharma : le cluster qui structure la filière industrielle (bio)pharmaceutique française et accompagne sa transformation depuis 20 ans.

b) L'engagement auprès du secteur associatif

Le site soutient notamment plusieurs associations de patients diabétiques, noue des

partenariats avec des associations sportives locales et se mobilise pour la prévention en organisant des évènements.

Les associations partenaires

ACADIA qui permet aux personnes diabétiques de disposer d'un chien d'assistance.

Espace diabète qui propose un appareil pour le suivi des risques du diabète.

Union Sport diabète association des sportifs diabétiques.

Phare 28 qui favorise l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.



Le partenariat avec l'association ACADIA

Acadia est la première école de chiens d'assistance pour enfants diabétiques en France. Créée en 2015, l'association a pour objectif d'éduquer des chiens d'assistance pour accompagner et soulager les familles ayant un enfant diabétique de type 1. Acadia sélectionne et forme des chiens en majorité issus de refuges SPA.

Grâce à leur odorat exceptionnel, les chiens sont capables de détecter les variations de glycémie de jour comme de nuit et le cas échéant, donner l'alerte aux parents ou à l'enfant. Durant cette formation de 10 mois, les chiens apprennent à flairer l'odeur d'une variation de glycémie, appuyer sur une télé-alarme, aller chercher de l'aide ou apporter une trousse de secours.

La formation d'un chien d'assistance représente un coût de 25 000 euros, néanmoins, les familles bénéficient de leur nouveau compagnon gracieusement. Par ce biais, Novo Nordisk améliore le quotidien des jeunes diabétiques.

Reportage France 3 – Acadia (acadia-asso.org)

Les liens avec le milieu sportif local

L'entreprise est engagée dans l'accompagnement de plusieurs associations sportives locales ainsi qu'un établissement sportif communautaire :

- C'Chartres Basket féminin,**
- C'Chartres Rugby,**
- Naviguons contre le diabète,**
- L'Odyssée de Chartres.**

L'entreprise a également à cœur de mettre en valeur le territoire à travers son soutien au patrimoine local grâce à l'opération « Chartres en lumière » et participe chaque année à

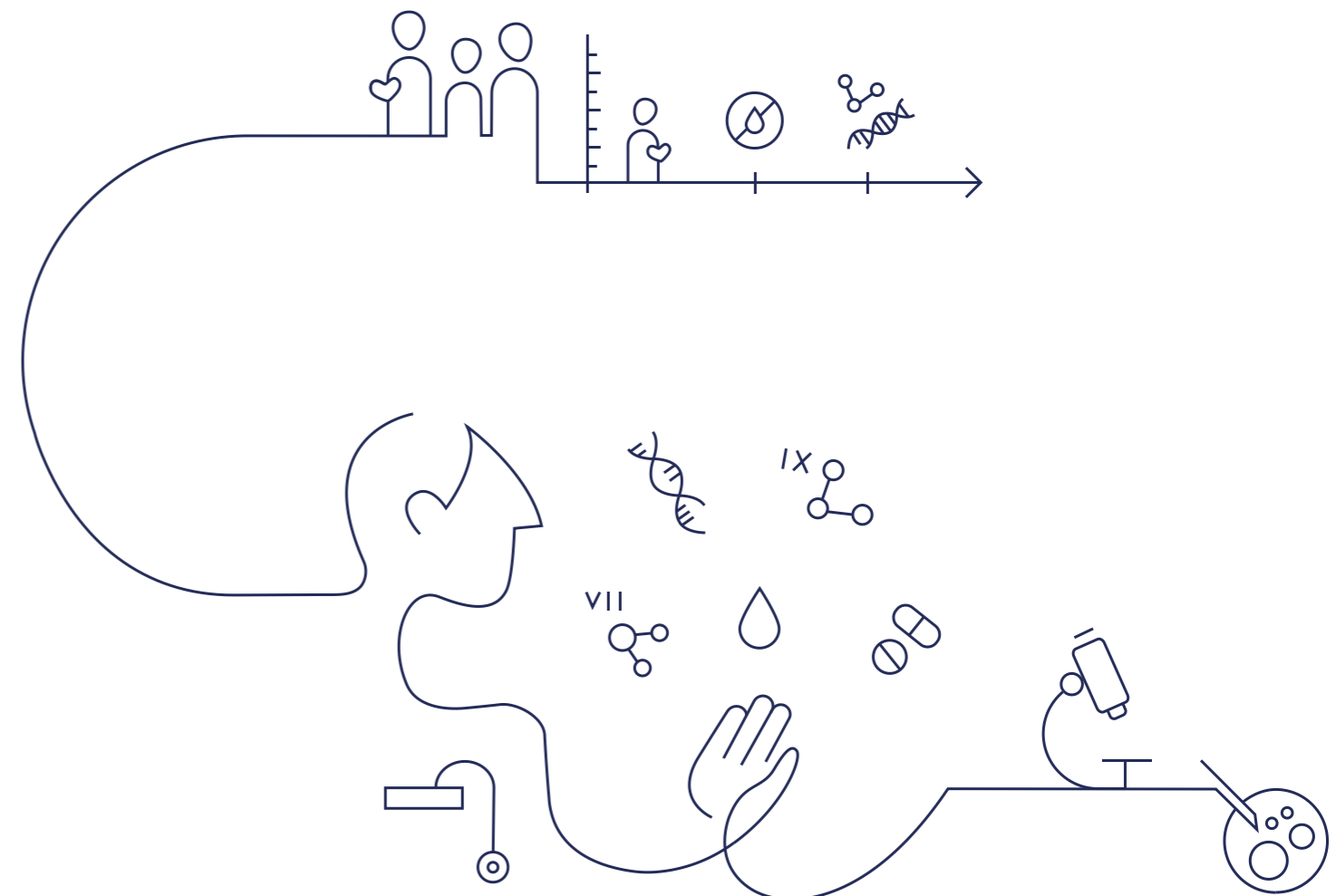
la prévention du diabète le 14 novembre, lors de la Journée mondiale du diabète en étant accompagnée par la collectivité sur la mise en œuvre de cette action.



Cathédrale de Chartres durant « Chartres en lumière »



Journée Mondiale du Diabète 2022





4

Le descriptif du projet

4.1 Le choix du site

Le groupe Novo Nordisk a étudié différentes hypothèses de développement de plusieurs sites qu'il possède à travers le monde :

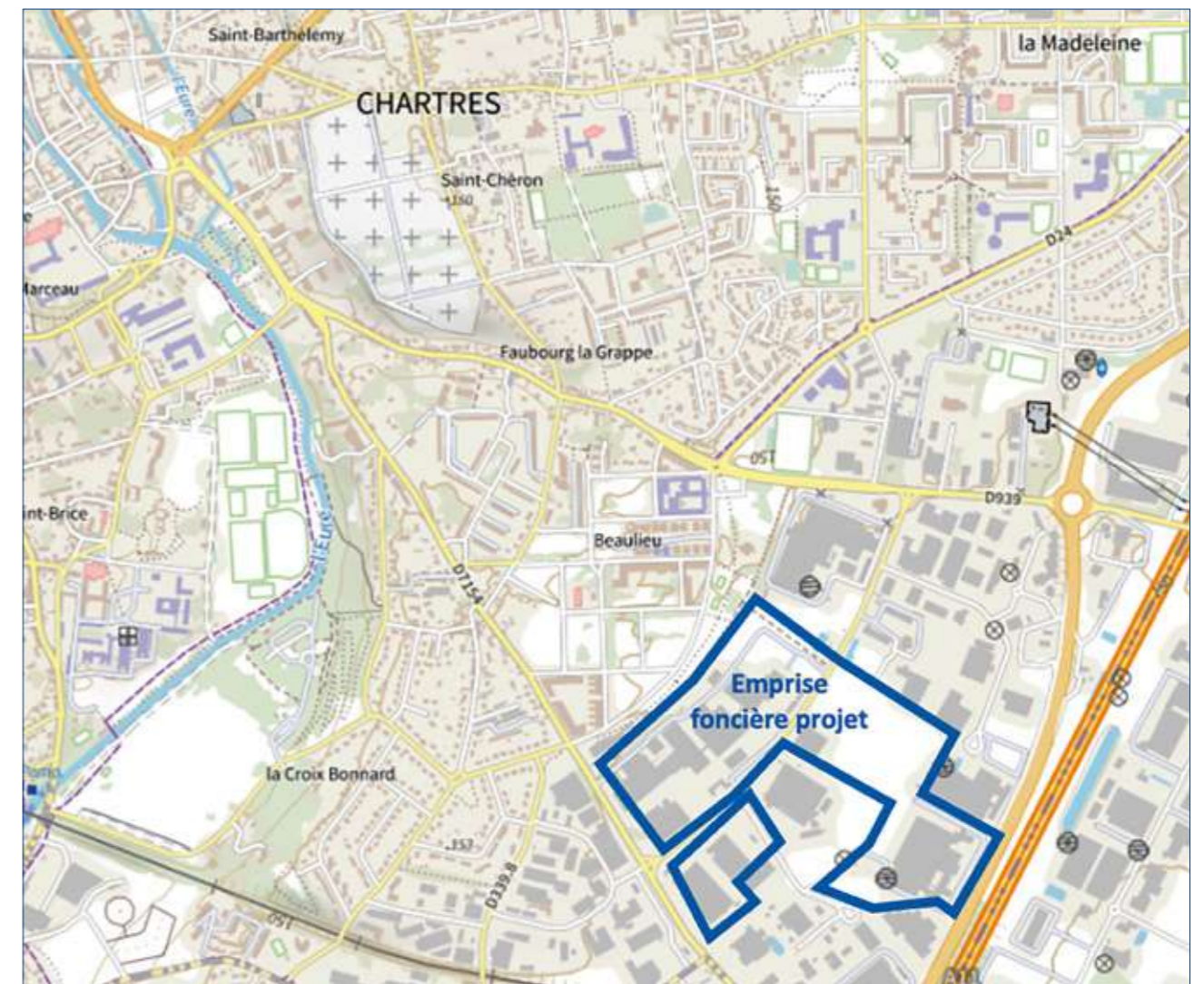
- Tianjin en Chine
- Kalundborg au Danemark
- Bagsvaerd au Danemark
- Hillerod au Danemark
- Clayton aux États-Unis
- Montes Claros au Brésil
- Chartres en France

Le choix du groupe s'est porté sur la poursuite d'études dans plusieurs sites **et a confirmé l'extension du site de Chartres en tant que site pilote** afin de bénéficier de ses atouts géographiques, qualitatifs et humains.

Le site a notamment été choisi pour :

- Un foncier disponible pour l'agrandissement sur un temps court ;
- Des ressources humaines et une expérience déjà existantes sur le site ;
- Une capacité de réalisation rapide du projet et de mise en route optimisée des nouvelles lignes ;
- Sa capacité à développer les standards de demain pour l'ensemble des sites de production du groupe.

Le site de production de Chartres, présente de réelles opportunités de développement et d'investissement. Situé aux portes de l'Île-de-France sur un territoire dynamique, innovant et créateur de grands projets, il répond aux besoins du groupe. Il est tourné à l'international avec près de 96 % de sa production destinée à plus de



Carte de l'emprise foncière du site de production à Chartres.

87 pays à travers le monde, majoritairement en Europe et en Afrique.

Dans l'éventualité où le projet ne se ferait pas à Chartres, le groupe relocaliserait l'augmentation de sa production sur l'un de ses sites à l'international.

L'impact en termes de créations d'emplois, de ressources territoriales contributives, d'investissement dans la formation serait alors transféré sur le site retenu, et par conséquent hors du territoire français.

4.2 Un territoire aux nombreux atouts

4.2.1 Un lieu accessible

Le territoire présente de nombreux avantages avec un positionnement géographique privilégié de carrefour européen.

Cette situation géographique stratégique est renforcée par des infrastructures et des projets autoroutiers structurants qui renforcent son accessibilité pour les livraisons, les expéditions, l'accès des collaborateurs etc. :

- À 1 heure des infrastructures internationales de transport telles que Orly, et la gare TGV de Massy ;
- Un réseau autoroutier dense notamment avec 3 autoroutes (A10, A11, A19) et 4 nationales (N10, N12, N23, N154) ;
- Un axe Rouen-Orléans en projet.

4.2.2 Une identité pharmaceutique forte

Chartres métropole et le département d'Eure-et-Loir abritent un tissu industriel dynamique dans le domaine pharmaceutique, avec la présence de plusieurs acteurs majeurs et d'organismes de soutien à l'innovation et au développement de la filière. En plus de Novo Nordisk, le territoire accueille notamment les entreprises, Pharmélias, Ipsen, Léo Pharma ou encore Ethypharm.



Carte des principaux axes routiers de Chartres métropole.

La forte présence des acteurs de la pharmaceutique et de la cosmétique implique la présence de nombreux sous-traitants capables de répondre aux besoins et aux exigences du groupe au quotidien. Des sociétés comme ATEP à 500 m du site de production de Novo Nordisk ou encore SERT constituent un écosystème facilitant l'activité de l'entreprise.

L'agglomération bénéficie sur son territoire d'une forte dynamique de réseaux d'entreprises mobilisés au service de la



Une entreprise qui soutient l'innovation et la R&D.

Polepharma et Cosmetic Valley sont deux pôles de compétitivité en France, qui regroupent des entreprises, des centres de recherche et des universités travaillant respectivement dans les domaines de la pharmacie et de la cosmétique.

Polepharma est le premier pôle pharmaceutique en Europe, situé en région Centre-Val de Loire, qui rassemble des entreprises pharmaceutiques, des centres de recherche, des universités et des associations professionnelles afin de renforcer la compétitivité et l'innovation dans l'industrie pharmaceutique. Les membres de Polepharma travaillent en synergie pour promouvoir la recherche et le développement de nouvelles thérapies, améliorer l'efficacité de la production de médicaments et renforcer la formation et l'emploi dans ce secteur.

Cosmetic Valley est le pôle de compétitivité et le coordonnateur national de la filière parfumerie - cosmétique dont le siège est situé à Chartres. Il regroupe des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche, des universités et des écoles de formation dans le domaine de la cosmétique. Le but de Cosmetic Valley est de renforcer la compétitivité de l'industrie cosmétique française en stimulant l'innovation et la recherche et en favorisant le développement durable. Les membres de Cosmetic Valley collaborent pour développer de nouveaux produits, améliorer la qualité et la sécurité des produits cosmétiques et renforcer la formation et l'emploi dans ce secteur.

compétitivité, du partage de bonnes pratiques et du développement de l'innovation, à l'instar du pôle de compétitivité Cosmetic valley et du cluster Polepharma.

Cette concentration permettra par ailleurs de faciliter les échanges et les synergies entre les acteurs du secteur.

4.2.3 Un projet soutenu par l'État qui s'inscrit dans le programme de réindustrialisation des territoires

Le site Novo Nordisk de Chartres s'inscrit dans la démarche « Territoires d'industrie » offrant aux régions industrielles la possibilité

de concevoir leur propre stratégie pour accompagner et revitaliser leur activité industrielle en soutenant les projets industriels n'ayant pas d'impact sur l'artificialisation des sols, participant à la transition énergétique des territoires, permettant la construction d'écosystèmes d'innovation ambitieux et favorisant le recrutement et le développement des compétences.

Cette initiative lancée en 2018 vise à stimuler le développement industriel en renforçant les liens entre les collectivités locales et les acteurs économiques concernés. L'obtention de ce label en novembre 2023 témoigne ainsi du

Des échanges permanents autour de Territoires d'industrie

Des échanges permanents ont lieu entre les acteurs du développement territorial (Chartres métropole, Cosmetic Valley, les organismes de formation, Novo Nordisk..).

Il a été convenu de lancer une réflexion sur les quatre thématiques suivantes :

- Le développement des compétences et la formation
- L'innovation dans le secteur industriel
- La protection de l'environnement sur un projet de cette ampleur
- Une utilisation raisonnée du foncier



soutien du Gouvernement aux projets portés par Chartres métropole, la Cosmetic valley et le groupe Novo Nordisk.

Pour donner suite à la décision d'un premier volet d'investissement de Novo Nordisk, en novembre 2023, le Président de la République, accompagné du Président Directeur Général de Novo Nordisk, s'est rendu sur le site de Chartres pour annoncer officiellement la décision de l'entreprise de développer ce site.

Pour le chef de l'État, il s'agit en particulier d'assurer une production médicamenteuse sur le territoire pour assurer aussi bien un circuit court qu'une meilleure autonomie en matière d'approvisionnement de médicaments.

4.3 Les étapes du projet d'extension

Le regard de Chartres métropole

Chartres métropole est aujourd'hui reconnue « Territoires d'industrie » par l'État. C'est une bonne nouvelle : nos démarches et celles de nos entreprises seront facilitées, accélérées. Ce n'est pas rien dans un pays

où sévit de longue date l'encombrement bureaucratique et normatif. J'ai pris l'initiative de cette candidature, au nom de Chartres métropole, dont le développement économique est la première compétence. Depuis plus de vingt ans, le territoire de Chartres métropole a connu une croissance que chacun peut vérifier sur le terrain. Nos zones d'activités sont largement remplies et les investissements, notamment industriels, se multiplient. Alors, dans cette dynamique incontestable, quelle est la part de l'action publique de Chartres métropole ? Nous-mêmes, nous ne construisons pas d'usines, nous ne créons pas d'emplois industriels. Mais nous investissons, et c'est notre priorité depuis plus de vingt ans, dans des équipements publics et des infrastructures de nouvelle génération. Cette volonté d'investir est devenue contagieuse. Elle génère la confiance et les investisseurs privés s'y sont mis, à l'instar de Novo Nordisk, qui s'inscrit pleinement dans cette vision du dynamisme économique de Chartres métropole, dopée par le dispositif « Territoires d'Industrie ».

Jean-Pierre GORGES,
Président de Chartres métropole



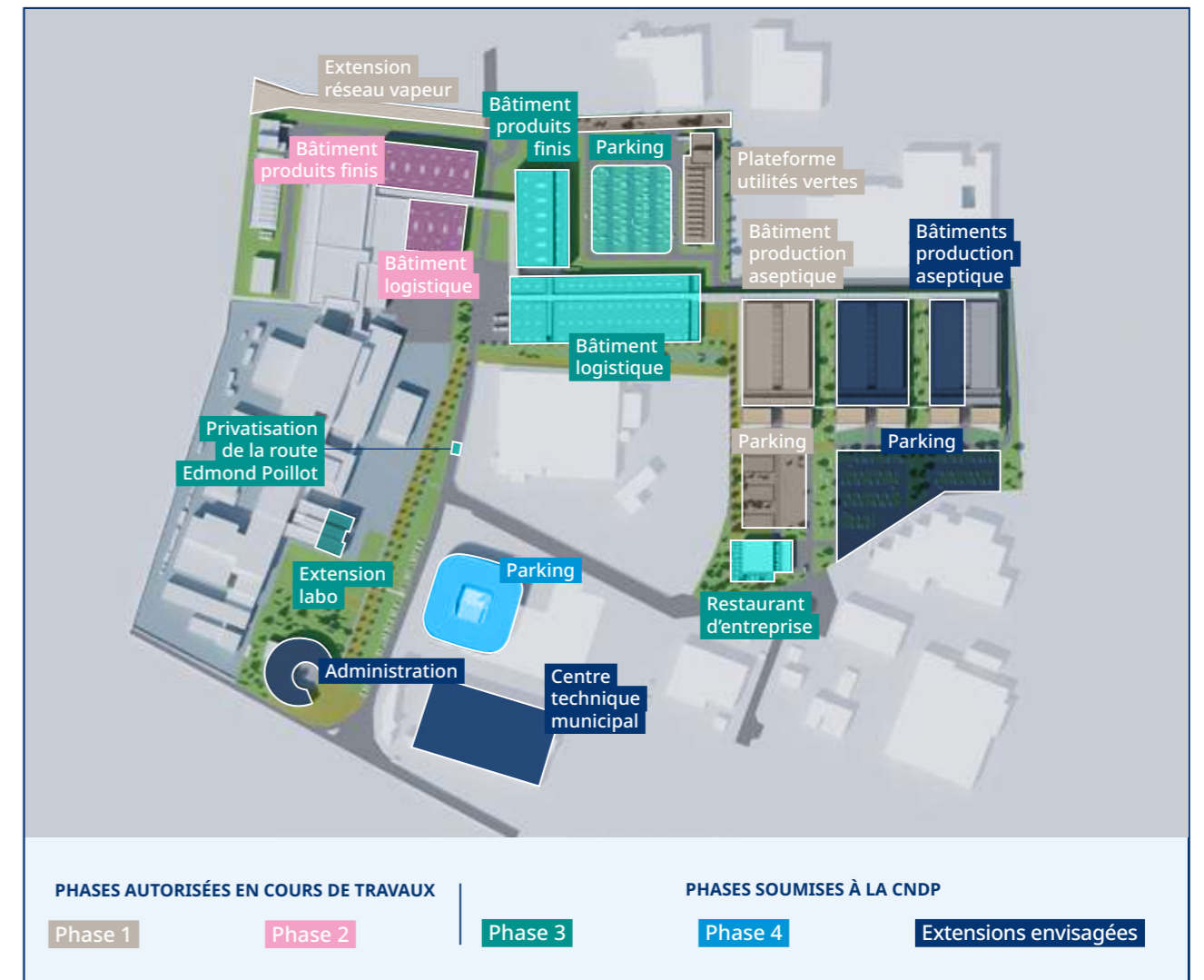
Vue aérienne du site de production Novo Nordisk à Chartres 2023.

4.3.1 La configuration actuelle du site Novo Nordisk

Le site actuel d'une superficie totale d'environ 88 500 m² (foncier), représentant une surface construite de 110 000 m² est composé de

- D'un bâtiment destiné à l'accueil des visiteurs ;
- De 4 unités de production :
 - NNP1¹⁸ : production de cartouches ;
 - NNP2 : production de flacons ;
 - NNP3 : assemblage des stylos et conditionnement ;
 - NNP4 : assemblage et conditionnement des stylos injecteurs nouvelle génération.

- D'une zone de bureaux assurance qualité (bonnes pratiques de fabrication) ;
- D'une zone de contrôle qualité où se trouvent les laboratoires ;
- De bâtiments à usage administratif ;
- De trois magasins destinés au stockage de matières premières et de produits finis ;
- D'un restaurant ;
- D'une chaufferie au gaz naturel et d'une chaufferie biomasse* ;
- D'une centrale de production de froid.

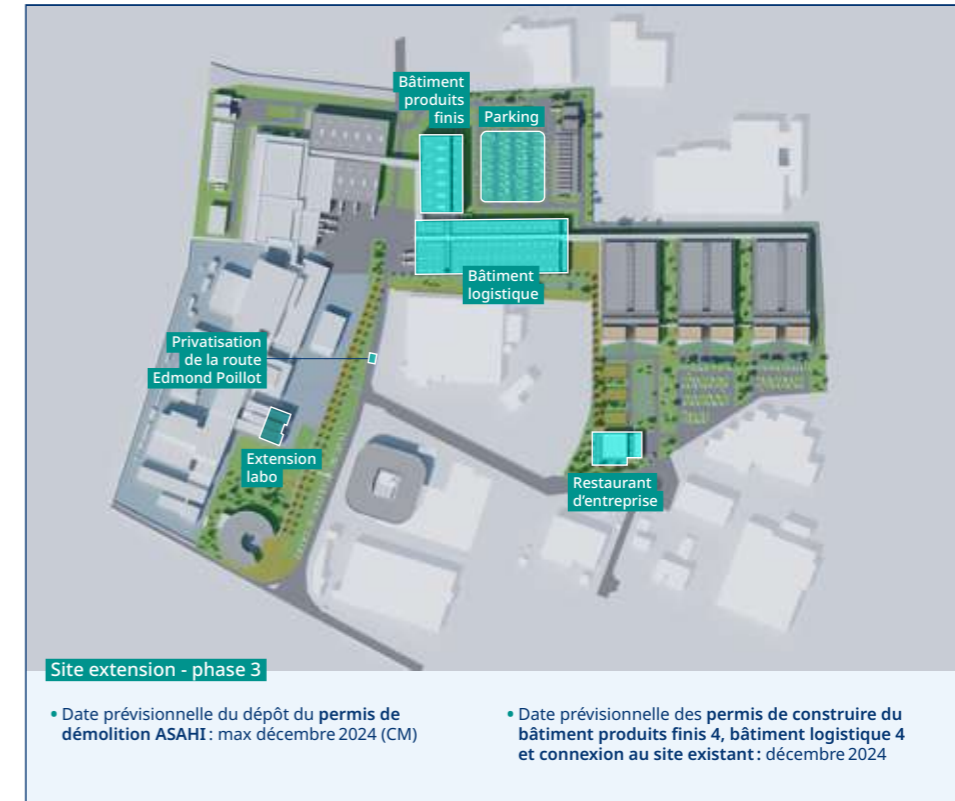
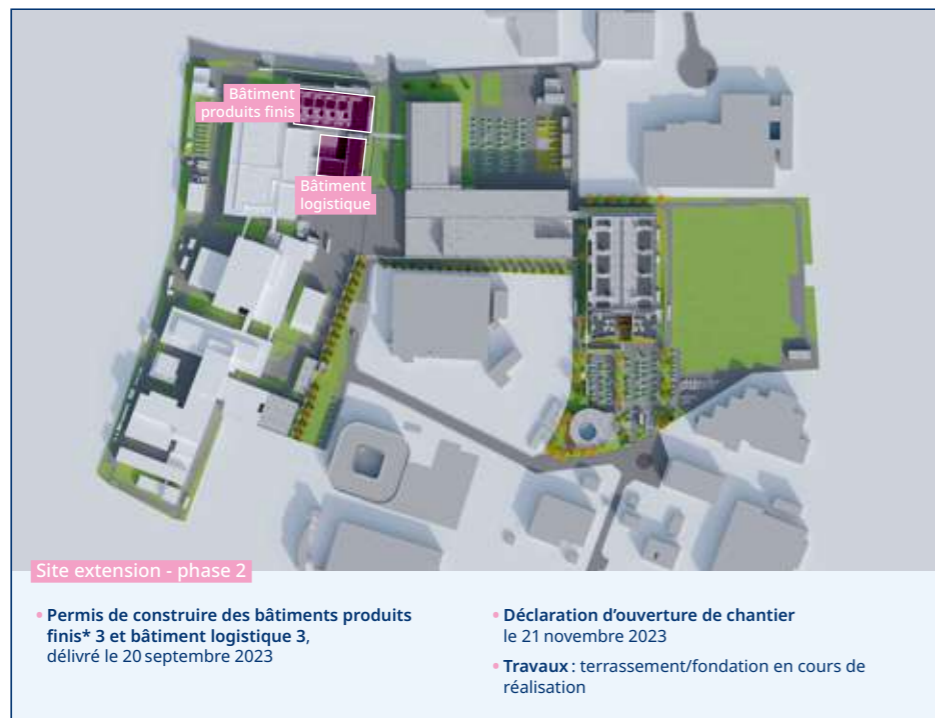
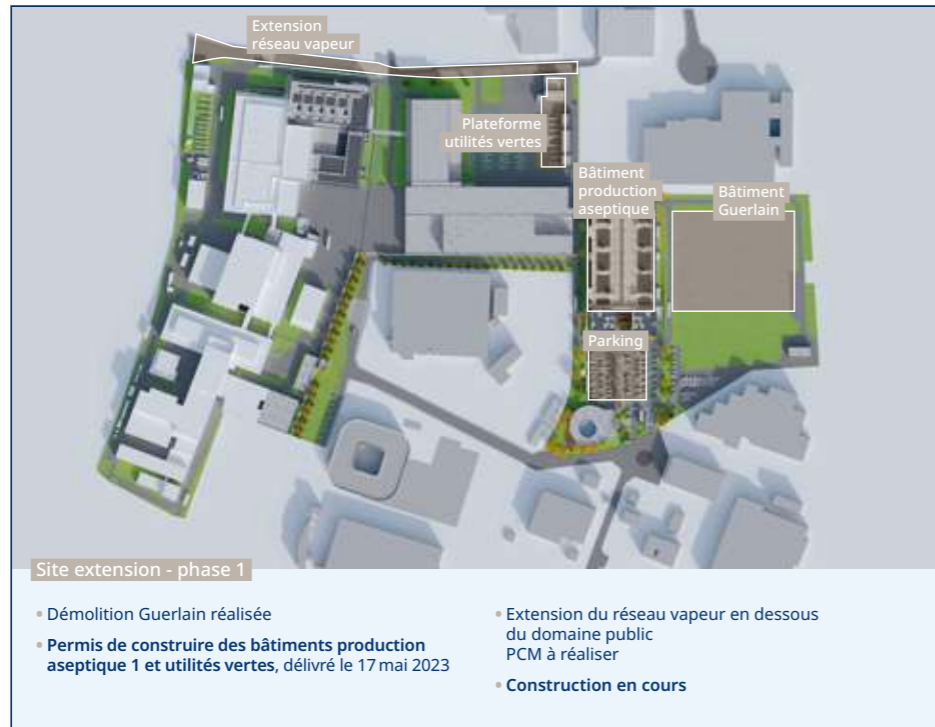


¹⁸ Les bâtiments déjà existants du site de Novo Nordisk Chartres sont connus sous les appellations NNP, en référence aux initiales de Novo Nordisk Production. Le site comptant actuellement 4 bâtiments, ils ont été appelés successivement NNP1, NNP2, NNP3 et NNP4. Ils se réfèrent donc exclusivement au site actuel et non aux bâtiments de l'extension qui ont pour appellations FP, LOG, AP...

4.3.2 Une extension du site existant

Novo Nordisk est implanté à Chartres sur la zone d'activité Edmond Poillot située à l'intérieur de la rocade de Chartres. Le projet de développement est limité géographiquement à la zone industrielle existante.

Les investissements prévus par le groupe concernent la construction de plusieurs bâtiments sur des terrains attenants, l'extension d'un bâtiment existant et la création de services annexes. Voici les nouvelles constructions aujourd'hui étudiées.



4.3.3 Les différentes phases de développement

Le développement du site de production s'est réalisé dans un premier temps sur les terrains appartenant au groupe (phases 1 et 2). Le nombre de places de parking passera de 900 places à 1 300 places à la fin du projet (phase 4).

Les phases 3 et 4 nécessitent des acquisitions complémentaires sur la zone industrielle. D'autres projets d'aménagement sont également à l'étude :

- La privatisation d'une partie de la rue Edmond Poillot,
- La libération d'un terrain par l'entreprise Asahi, attendue en mars 2025,
- L'acquisition du site de la Quincaillerie Beauceronne (en discussion) et du Centre Technique Municipal (CTM).

Illustration des futurs bâtiments

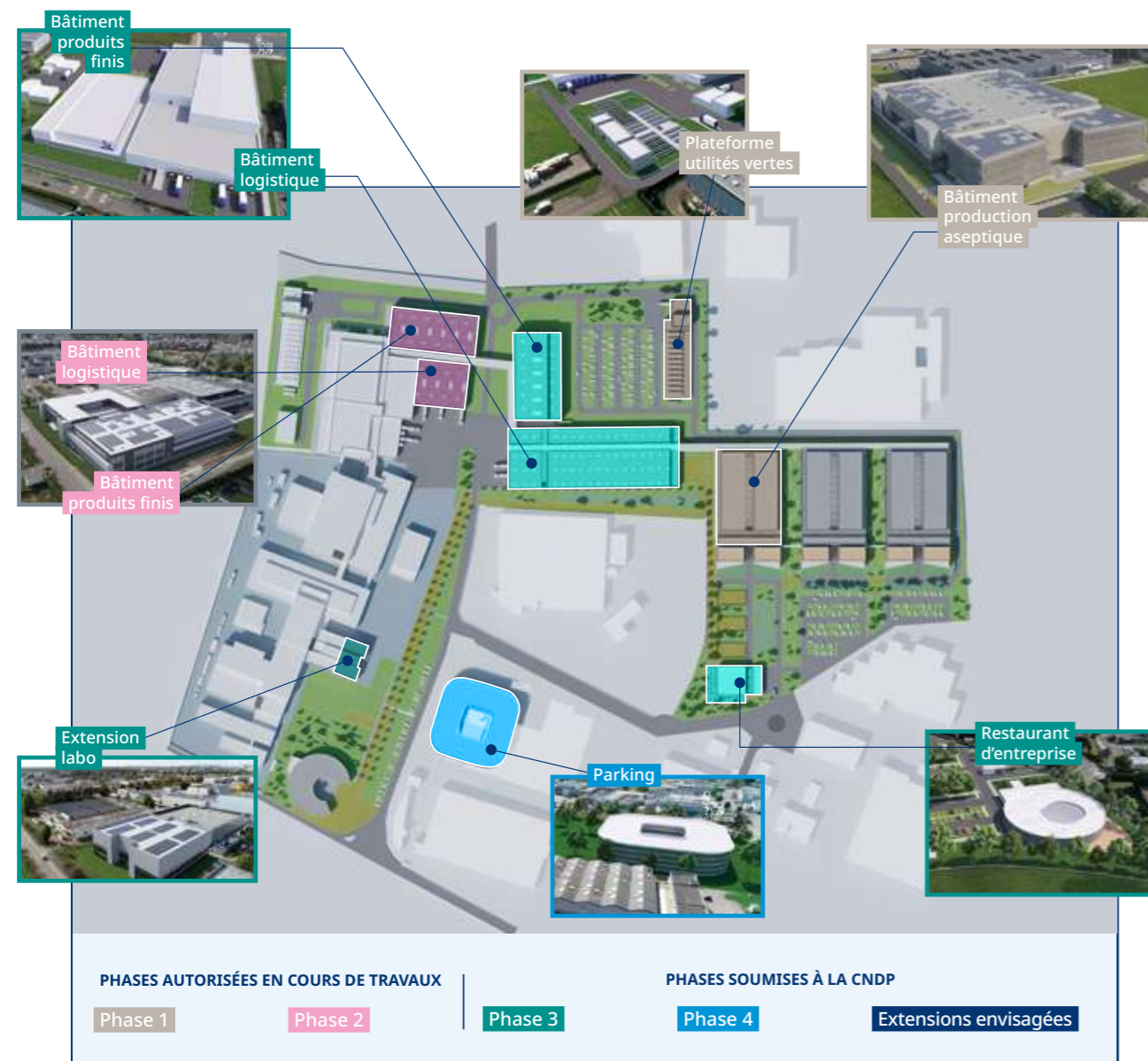


Tableau de synthèse du projet d'extension

Aménagements prévus	Détail des aménagements par bâtiment	Surface foncière correspondante	Phases de travaux	Délai de réalisation
La construction de 2 nouveaux bâtiments de produits finis nommés « FP »	<ul style="list-style-type: none"> • 2 lignes d'assemblage • 2 lignes de conditionnement* de stylos injecteurs de dernière génération • 2 magasins logistique nommés « LOG » 	17 317 m ² (FP3/LOG3)	Un bâtiment de produits finis « FP3 » déjà validé et en cours de travaux (phase 2)	Prêt à recevoir des lignes de production dès 2025.
		31 477 m ² (FP4/LOG4)	Un bâtiment de produits finis « FP4 » soumis à la concertation (phase 3)	Prêt début 2028
La construction de 2 modules de production aseptiques nommés « AP 1 et 2 » conçus avec des équipements innovants qui simplifieront le processus de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements de lavage, de stérilisation et de formulation • 2 lignes de production sous isolateurs, ayant pour objectif de permettre la fabrication de produits destinés à être assemblés puis conditionnés 	29 700 m ²	Déjà validé (phase 1)	En 2026 et 2027
Parking AP 1, 2	En cours d'étude	4 000 m ²	Déjà validé, en cours de travaux	En cours d'étude
Extension laboratoire contrôle qualité		2 580 m ²	Soumis à la concertation (phase 3)	Août 2026
La construction de nouvelles plateformes d'utilité verte*	Création de panneaux solaires sur l'ensemble des nouveaux bâtiments, afin de répondre aux engagements « Circular for Zero » et la production de vapeur à partir d'énergie décarbonée et la réutilisation de la chaleur issue de nos procédés	4 000 m ²	Déjà validé (phase 1)	En cours d'étude
La création d'un nouveau parking	20% de places pour les véhicules électriques	19 700 m ²	Soumis à la concertation (Phase 4)	En cours d'étude
La construction d'un nouveau restaurant d'entreprise et de nouveau bureau afin de garantir un environnement de travail agréable pour l'ensemble des collaborateurs actuels et futurs	En cours d'étude	3 100 m ²	Soumis à la concertation (phase 3)	En cours d'étude
Aménagement divers (comprenant parking FP4)	En cours d'étude	10 000 m ²	En cours de travaux	En cours d'étude
Parking AP 3, 4, 5	En cours d'étude	6 000 m ²	Soumis à la concertation (extensions envisagées)	En cours d'étude
Administration	En cours d'étude	2 000 m ²	Soumis à la concertation (extensions envisagées)	En cours d'étude
Centre technique municipal	<ul style="list-style-type: none"> • 1 600 m² de bureaux • 6 600 m² de parking intérieur • 11 120 m² de parking extérieur 	19 613 m ²	Soumis à la concertation (extensions envisagées)	En cours d'étude
La construction de 3 modules de production aseptiques nommés « AP 3, 4 et 5 » conçus avec des équipements innovants qui simplifieront le processus de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> • 3 lignes sous isolateurs • Équipements de lavage et de stérilisation ainsi que de formulation 	44 550 m ²	Soumis à la concertation (extensions envisagées)	En cours d'étude

120 000 m² (phase 1 à 4)

72 000 m² (extensions envisagées)

4.4 Le programme, les bâtiments et leurs fonctionnalités

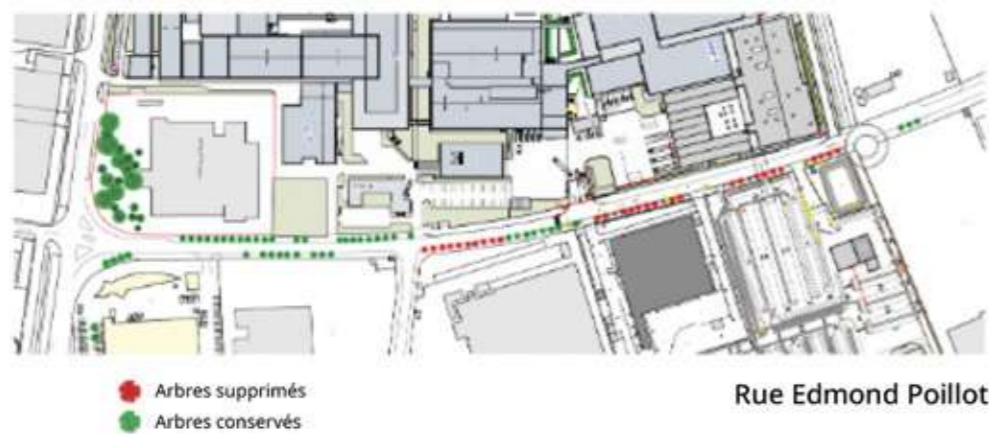
4.4.1 Le profil des bâtiments à venir

Dans le même esprit que le site actuel, l'extension et la création de nouveaux bâtiments de production reposent sur une production de médicaments automatisée,

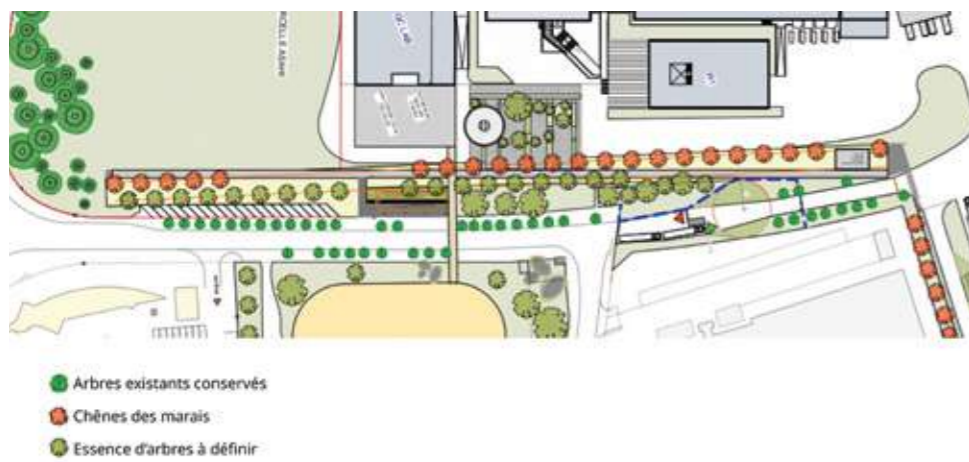
ayant le moins d'impact sonore et environnemental possible. Les lignes de production sont intégrées dans de vastes espaces contrôlés en termes sanitaire et environnemental.

Retrouvez ICI une visite d'une ligne de production qui correspond au projet aujourd'hui étudié.

Modifications des alignements d'arbres



- 29 arbres supprimés, à la suite du déclassement d'une partie de la Rue Edmond Poillot
- 46 arbres plantés
- Préservation de l'espace forestier à l'angle de la rue



4.4.2 L'aménagement urbain et le paysage, l'intégration territoriale de l'usine

La réalisation du projet nécessite un remaniement des espaces : une partie de la rue Edmond Poillot serait intégrée au projet, le parking actuel sera remplacé par des bâtiments logistiques et de conditionnement, des bâtiments déconstruits.

Une partie des nouvelles constructions s'établira sur des espaces verts, les surfaces consommées seront compensées ailleurs pour garantir un plus grand nombre d'espaces naturels qu'auparavant. En parallèle, le développement du site est pensé pour s'inscrire dans un développement de l'engagement environnemental qui passe par la création d'espaces verts à travers le site. Ceux-ci s'articulent autour d'une coulée verte, colonne vertébrale du site, qui améliorera la qualité de vie sur place. La sélection des espèces d'arbres et d'arbustes se fera avec le concours de paysagistes, en privilégiant le choix des espèces locales.

4.4.3 Une compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme sont des documents réglementaires qui visent à planifier et encadrer l'urbanisation et l'aménagement d'un territoire.

Les modifications récentes apportées au PLU¹⁹ de la Ville de Chartres permettent d'intégrer l'aménagement prévu.

a) Le schéma de cohérence territoriale

C'est un document de planification qui construit le développement d'une large zone sur le long terme. Il fixe les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire intercommunal dans une perspective de développement durable et de solidarité.

Le regard de Chartres métropole

« Mon approche a été de considérer cet investissement comme une opportunité pour tous. Nous avons mené un travail de fond pour assurer que l'agrandissement de Novo Nordisk se fasse en harmonie avec nos objectifs de développement durable. Pour cela, l'ensemble des équipes de Chartres métropole est mobilisé, et je les en remercie. Il faut en effet suivre très attentivement les négociations pour l'acquisition de terrains, la mise en place d'infrastructures adéquates, le maintien d'une qualité d'insertion paysagère et d'une bonne articulation avec le tissu urbain environnant, la coordination avec les entreprises locales, qui sont mobilisées pour appuyer ce projet hors normes. Mon enthousiasme pour ce projet découle de son potentiel transformateur pour Chartres et son agglomération. Nous parlons d'emplois de haute qualité, d'innovation technologique et de renforcement de notre attractivité en tant que pôle majeur dans le secteur pharmaceutique ».

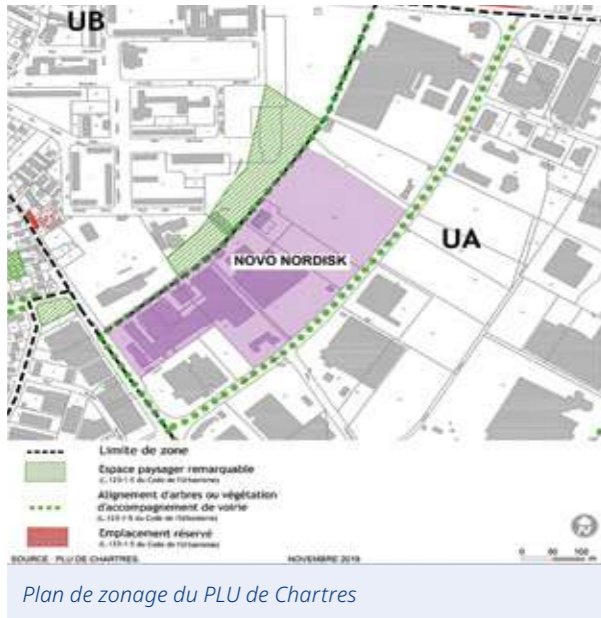
*Didier GARNIER,
Vice-Président de Chartres métropole*

Il se compose de plusieurs pièces :

- **Le rapport de présentation** qui explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement stratégique et le document d'orientation et d'objectifs (DOO) en s'appuyant sur un diagnostic du territoire (socio-économique, démographique, environnemental, paysager, patrimonial).
- **Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans, sur la base d'une synthèse du diagnostic et des enjeux qui s'en dégagent.

¹⁹ La ville de Chartres a procédé en octobre 2023 à la modification de son PLU afin de permettre notamment la poursuite du développement productif du site industriel et technologique de Novo Nordisk en modifiant les hauteurs maximales autorisées sur le secteur Poillot

- Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui définit les règles concrètes permettant d'atteindre les objectifs stratégiques du PADD afin d'assurer les conditions d'un développement urbain maîtrisé et équilibré dans l'espace rural du territoire.



Le SCoT de Chartres métropole qui regroupe 66 communes a été approuvé par une délibération en date du 30 janvier 2020. Le projet d'extension de Novo Nordisk est en cohérence avec ce document qui préconise notamment « l'offre d'une économie structurée et diversifiée permettant l'accueil de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà présentes sur son territoire », à l'instar de la filière pharmaceutique.

Ce projet contribue par ailleurs à répondre à une faiblesse identifiée dans son diagnostic de 2006 qui relevait à l'époque « un marché de l'emploi dont la dynamique s'atténue (...) mais qui fait preuve de résistance grâce à des spécialisations productives vigoureuses telle que l'industrie pharmaceutique ».



Un investissement massif pour le développement du site de Chartres.

Le projet préparé respecte le cadre aujourd'hui défini. Aucune révision n'est donc à prévoir dans le cadre du projet de développement du site de Chartres.

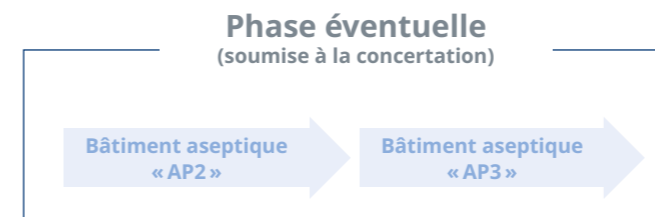
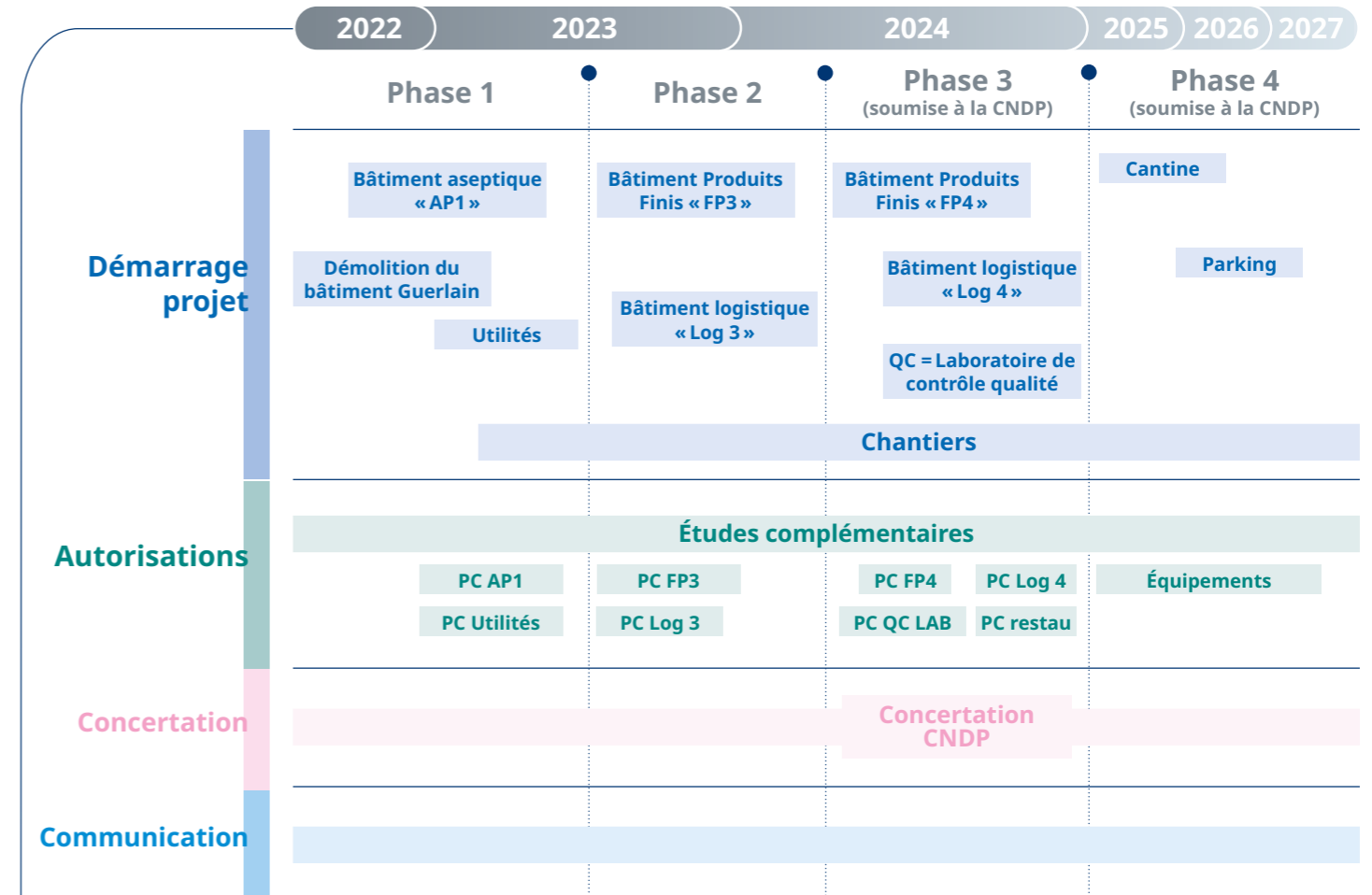
b) Le Plan Local d'urbanisme (PLU)

C'est le document de planification qui traduit un projet politique pour une commune et définit l'avenir du territoire. Il fixe les règles d'utilisation du sol et, pour les années à venir, les objectifs de développement de la ville en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, de paysage, d'équipement ou de déplacement.

Le PLU de la ville de Chartres a été voté en conseil Municipal par une délibération en date du 24 juin 2015. Le document a fait l'objet d'une modification en octobre 2023, en adaptant notamment le plan des formes urbaines du PLU. Le projet d'extension ne nécessitera pas de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, dans la mesure où ce dernier respecte cette dernière version.

Le zonage du PLU de Chartres place intégralement le site de Novo Nordisk en zone UA (zone urbaine d'activités économiques) qui correspond aux zones d'activités économiques du territoire. Ces espaces ont vocation à être pérennes et à accueillir une grande diversité d'activités économiques.

Le calendrier prévisionnel des travaux



Légende
 PC : permis de construire
 QC : laboratoire de contrôle qualité

4.4.4 La mise en œuvre du projet (coût, financement, calendrier, chantier...)

a) Le financement et le coût du projet

Le coût global du projet (phase 1 à 4) est actuellement estimé à plus de **2 milliards d'euros d'investissement**. Le financement du projet est totalement assuré par Novo Nordisk et la fondation qui la détient. Les extensions envisagées pourraient représenter un investissement supérieur à 600 millions d'euros.

b) Le calendrier prévisionnel des travaux

Les travaux ont démarré sur la phase 1 (bâtiment aseptique et utilités) et la phase 2 (bâtiment logistique). En effet, les demandes d'autorisations ont été déposées, et approuvées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL*) et la métropole.

Le démarrage des travaux de la phase 3 est prévu en fin 2024. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs années. Le développement du site de production de Chartres pourrait intégrer des phases ultérieures. Les phases

relatives aux extensions futures de bâtiments de production aseptique prévues après 2027 sont également soumises à la concertation publique.

c) Le déroulement du chantier

Le chantier se déroulera tout en maintenant la production du site Novo Nordisk et des entreprises de la zone d'activité. La programmation des travaux visera à assurer le moins d'impact possible sur les activités existantes, quelles que soient celles de l'entreprise ou des activités du quartier.

Notons que les travaux d'extension vont principalement toucher des bâtiments qui seront détruits et remplacés, ainsi qu'un parking, tous situés à plus de 500 m des habitations les plus proches. Le chantier s'inscrit dans le cadre de la «Charte chantier propre» qui sera suivie sur ce projet. L'une de ces initiatives «chantier propre» est que 96 % des matériaux issus de la démolition du bâtiment Guerlain seront utilisés dans la construction du bâtiment de production aseptique.

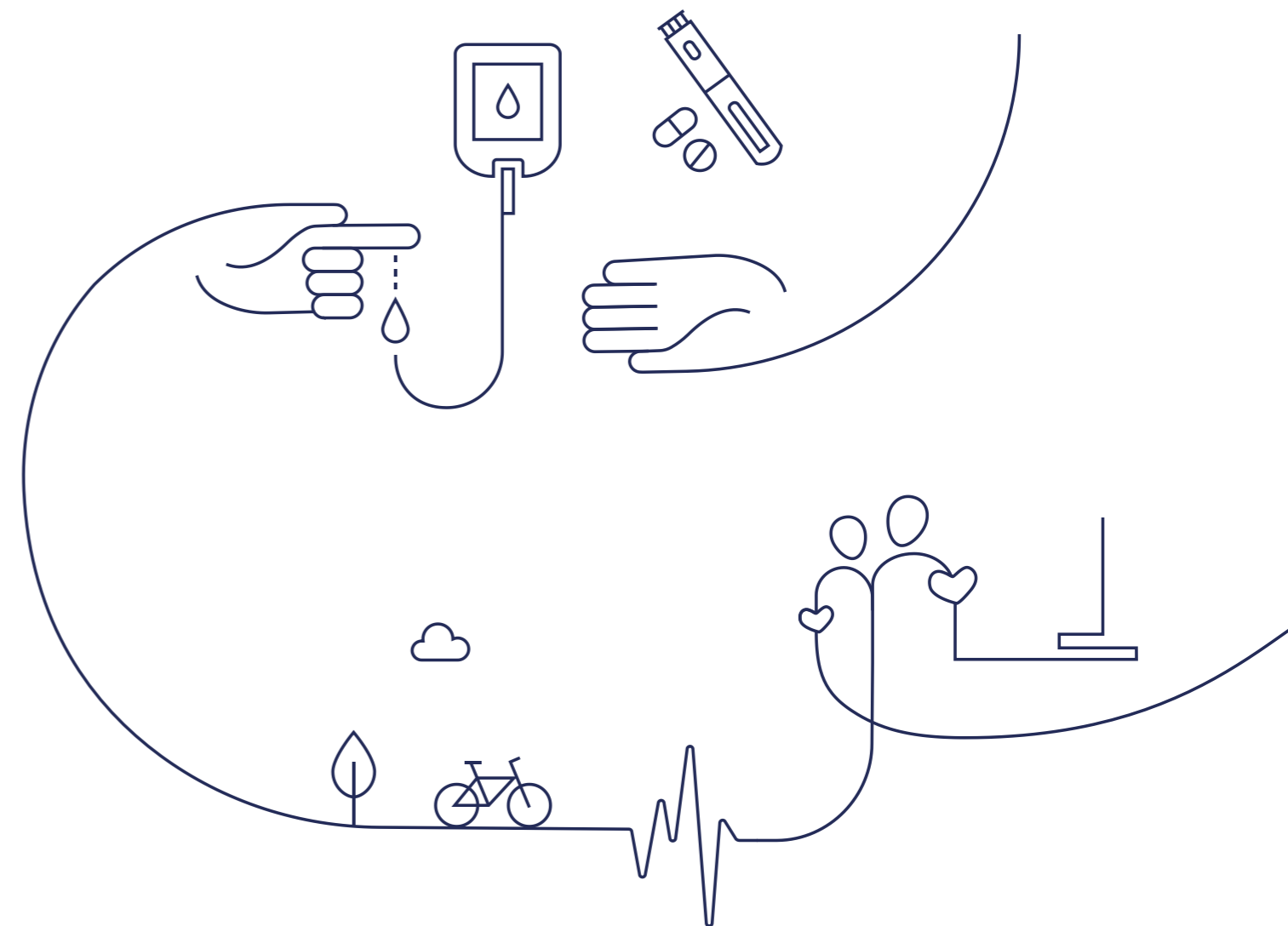


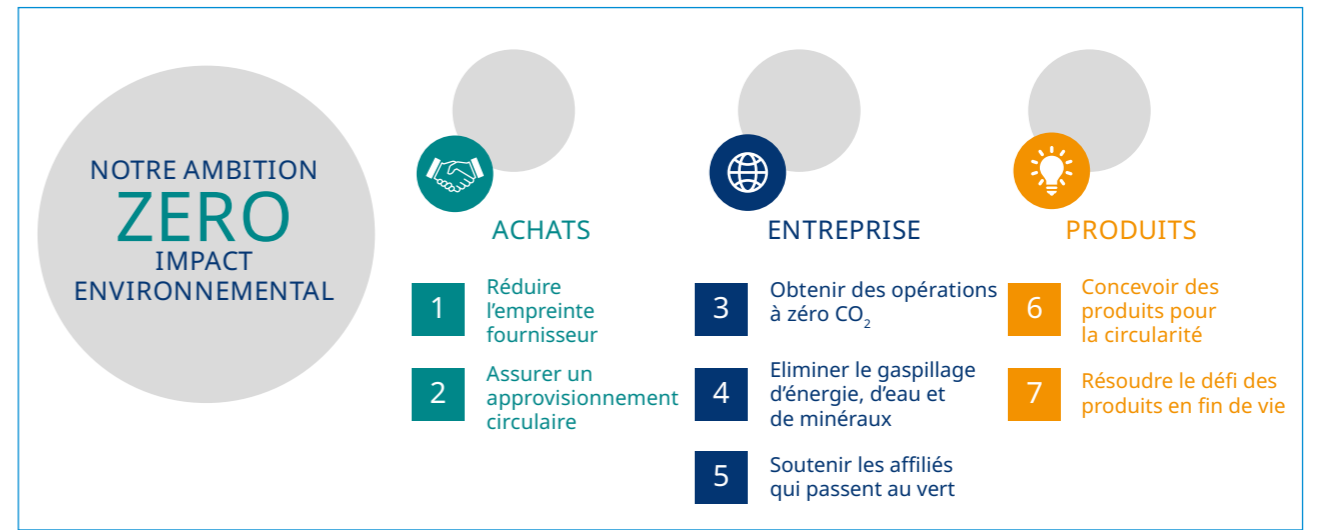
Illustration du chantier du bâtiment de produits finis FP3.

Qu'est-ce qu'une « Charte chantier propre » ?

Tout chantier de démolition et de construction génère des nuisances sur l'environnement proche, l'enjeu d'un «chantier propre» est de limiter ces nuisances au bénéfice des personnes présentes sur le site pendant les travaux, riverains, et de l'environnement en respectant les exigences suivantes :

- Réduction et tri des déchets,
- Réduction du bruit,
- Préservation de la santé et de la sécurité,
- Maîtrise des nuisances perçues par les riverains (circulation véhicules et piétons, bruit, poussières),
- Réduction des impacts environnementaux, des consommations d'énergie, d'eau et émissions de CO₂,
- Réduction de la pollution des sols et des eaux.





5.1 Les engagements de Novo Nordisk

5.1.1 Un engagement environnemental au sein du site

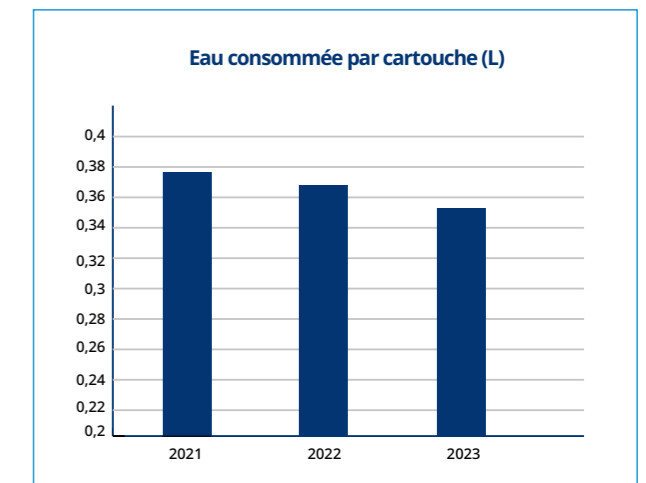
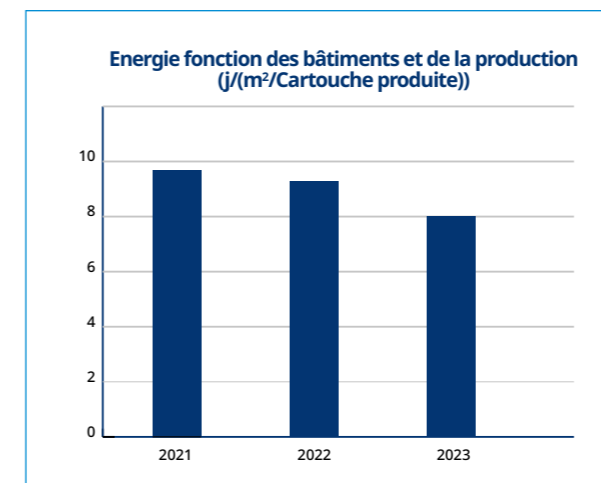
Depuis plus de 25 ans, Novo Nordisk a mis en place sur son site de Chartres de nombreuses mesures et initiatives en faveur de la protection de l'environnement, témoignant de son engagement continu envers la réduction de son impact environnemental. Cet engagement « Circular for zero »* vise à repenser l'ensemble des activités du groupe selon le principe de circularité pour un impact carbone neutre d'ici 2030.

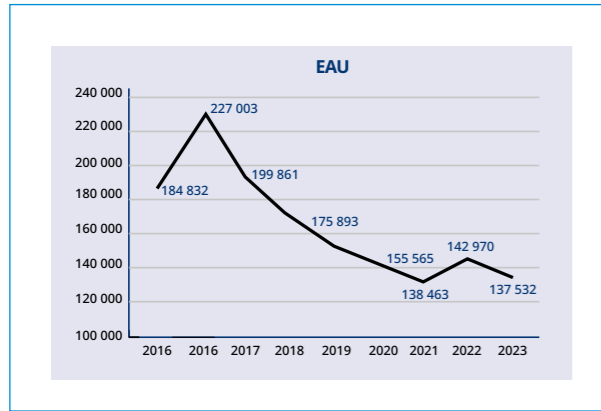
Il est intégré dans l'ensemble des projets du site et s'illustre par des actions déjà mises en place :

- Une production alimentée à **100 % en énergies renouvelables** (électricité verte garantie d'origine certifiée, biogaz avec garantie d'origine et biomasse), permettant de produire des traitements sans émettre de CO₂;
- Une utilisation optimisée de l'eau et de l'ensemble des **énergies du site se traduisant au travers d'une consommation toujours plus raisonnée.**

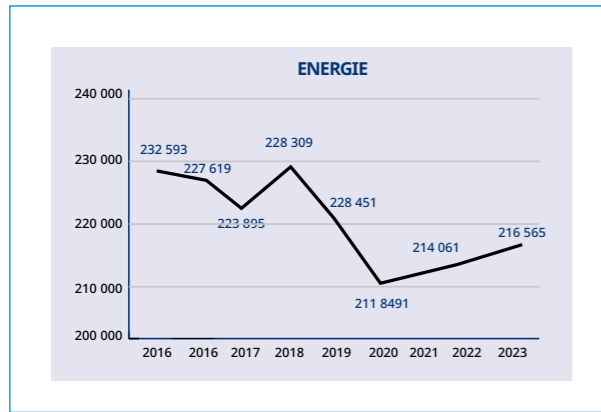
5

Les impacts environnementaux et paysagers





Consommation d'eau sur le site de production.



Consommation d'énergie sur le site de production.

Les consommations d'eau mesurées en m³ et d'énergie totale mesurée en Gigajoule (GJ) ont largement diminué entre 2016 et 2023. Pour cette dernière année, elles atteignent respectivement les 137 532 m³ et 216 665 GJ* contre 184 432 m³ et 228 593 GJ en 2016.

- Des déchets minimisés et réutilisés ;
- Des installations de production certifiées selon la norme ISO 14001 en matière de gestion environnementale et ISO 45001 en matière de santé et sécurité.

Plusieurs actions complémentaires sont prévues dans le projet d'extension :

- L'installation de panneaux solaires sur l'ensemble des nouveaux bâtiments de production ;
- Un équipement de 20 % de places de stationnement pour les véhicules électriques ;
- La mise en place d'un cahier des charges exigeant pour garantir des chantiers propres.

Novo Nordisk a également mis en place une solution de covoiturage grâce à l'application Karos, en collaboration avec l'association Géode et ses membres. Actuellement, environ 10 % des collaborateurs de Novo Nordisk utilisent le covoiturage, après 6 mois de mise en place.

Enfin, Novo Nordisk encourage les patients à s'associer à cet engagement environnemental à travers son programme « Returpen™ », premier programme de récupération et recyclage de stylos injecteurs jetables.

Programme Returpen™

Déjà expérimenté dans 3 pays – le Danemark, le Royaume-Uni et le Brésil – et en phase pilote en France depuis 2022, le programme Returpen™ vise à donner une seconde vie aux stylos usagés (utilisés par les patients traités pour un diabète, une obésité ou encore un trouble de la croissance). Novo Nordisk est précurseur en France et a collaboré avec France expérimentation pour mettre en place une phase pilote de Returpen™ dans 4 régions du territoire : en Île-de-France, dans les Hauts-de-France, en Centre-Val de Loire et en Normandie.



France Expérimentation est une organisation française dont l'objectif est de promouvoir l'innovation et d'améliorer les politiques publiques en France. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques et les acteurs locaux pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets pilotes dans différents domaines, tels que la santé, l'éducation, la sécurité, l'environnement, etc.

Le programme Returpen™ 20 c'est :

Dans le monde

- 4 pays engagés dans le programme Returpen™ à fin 2022,
- Près de 5 millions de stylos collectés,
- 10,6 g de CO₂ économisés pour un stylo recyclé,
- 1 chaise = 120 stylos recyclés.

En France

- 4 ministères concernés,
- 4 Régions concernées,
- + de 200 officines partenaires dont 80 dans la région Hauts-de-France,
- 1 million d'utilisateurs de stylos recyclables en France.

5.1.2 Un engagement environnemental auprès de ses fournisseurs

Le groupe Novo Nordisk s'engage dans la construction d'une chaîne d'approvisionnement durable et éthique. L'entreprise est signataire depuis 2022 de la « Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables ». Cette charte, complétée en 2023 par l'obtention du label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables), renforce cette initiative. Ce label basé sur la norme ISO 20400 prévoit 5 domaines définissant la politique d'achat et de relations auprès des fournisseurs :

- L'engagement dans une démarche d'achats responsables,
- Les conditions de qualité des relations fournisseurs et sous-traitants,
- Le respect des intérêts des fournisseurs et des sous-traitants,
- L'intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats,
- L'impact des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème.



Photo d'une chaise réalisée grâce au programme Returpen™ en recyclant 120 stylos d'insuline.

Ce label est décerné par le ministère de l'Économie en la matière, il est remis pour une durée de 3 ans sous réserve de vérification annuelle du Conseil National des Achats (CNA).

Qu'est-ce qu'une norme ISO ?

Les normes ISO, ou normes de l'Organisation internationale de normalisation, sont des documents officiels visant à unifier à l'échelle internationale des procédures et des critères de qualité. Elles sont créées pour aider les entreprises à établir des systèmes de management précis et factuels, couvrant un large éventail de secteurs d'activité.

Les normes ISO 20400, ISO 14001, ISO 45001 définissent des standards dont l'objectif est d'intégrer le développement durable au sein de la gestion d'entreprise.

²⁰ Source : <https://www.novonordisk.fr/about/Returpen.html>

5.2 Les impacts environnementaux du projet

L'activité du site relève de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*. Le régime auquel l'établissement est soumis est celui de l'enregistrement. Le projet de développement ne devrait pas engendrer de modification substantielle du site au regard de son classement ICPE.

Le projet s'intègre dans une zone industrielle préexistante, et ne devrait pas de ce fait générer d'impacts environnementaux importants, le type d'activités n'étant pas polluantes.

L'ensemble des extensions feront l'objet d'un dossier de porter à connaissance* et de dossiers d'évaluation environnementale* au cas par cas.



L'aménagement du site permettra l'intégration d'une coulée verte pour valoriser un environnement plus naturel.

Les activités et les installations de la société Novo Nordisk font l'objet d'un classement conformément à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le régime d'enregistrement est un régime d'autorisation simplifiée et concerne les activités dont les risques sont reconnus et peuvent être encadrés par des prescriptions génériques, et pour lesquelles l'impact sur l'environnement est limité.

5.2.1 Transports de biens

Le développement du site va générer des déplacements individuels et collectifs. Cela concerne aussi bien le déplacement des salariés pour se rendre sur le site, que le transport de marchandises ou la diffusion des médicaments produits sur le site.

Le projet générera des nuisances lors de la phase chantier. La construction des bâtiments aura pour conséquence une augmentation ponctuelle du trafic sur le réseau routier proche, accompagnée d'une augmentation des émissions sonores et atmosphériques en lien avec les engins de chantier et les véhicules se rendant sur le site pour les besoins des travaux.

Pendant la phase de terrassement, il est prévu qu'un maximum de 250 véhicules tous types confondus par jour soit généré sur le réseau routier menant au site, sur une durée de 3 à 4 semaines. Pendant cette période, la phase de travaux entraînera des pics de 30 camions par jour.

Toutefois, des mesures adaptées seront mises en œuvre pour maîtriser ces nuisances, conformément à la « charte chantier propre ». La concertation permettra à ce titre de présenter les impacts du chantier aussi bien en termes d'emplois que de possibles nuisances.

Concernant le flux de camions logistiques, on estime qu'en 2030, lors de l'activité normale du site, ce flux atteindra 53 véhicules par jour, comparativement à 15 aujourd'hui.

5.2.2 Mobilités des personnes

a) Un équilibre des départs et des arrivées

L'extension du site de Novo Nordisk à Chartres implique l'acquisition de terrains actuellement occupés par des entreprises et leurs employés. L'arrivée des nouveaux flux générés par cette extension devrait être en partie compensée par le départ du secteur Poillot du Centre Technique Municipal, de la Quincaillerie Beauceronne, et d'Asahi Diamond.



Un site accessible en transports en commun.

b) Le bus à haut niveau de service (BHNS)

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est un projet de développement de l'offre de transports en commun sur l'agglomération de Chartres (Eure-et-Loir). Une nouvelle offre, qui se veut particulièrement adaptée au territoire de Chartres métropole et qui viendra s'insérer dans le réseau actuel urbain Filibus.

Le BHNS est un bus qui traverse la zone urbaine de l'agglomération, avec une vitesse commerciale plus performante qu'un bus classique, plus régulier et avec une plus grande fréquence de passages (passage toutes les 8 à 12 minutes à chaque arrêt). Il dispose, tout le long de son parcours, d'une voie qui lui est réservée et sans obstacle et devrait desservir Novo Nordisk grâce à la ligne à destination de l'hôpital Louis Pasteur au Coudray en absorbant une partie des flux actuels et futurs.

c) Mobilité douce sur le site de Novo Nordisk

Il a été évalué entre 50 et 100 cyclistes occasionnels se rendant sur le site de Novo Nordisk.

Une étude de trafic

Une enquête a été lancée par Chartres métropole auprès de 70 entreprises jusqu'à fin mars sur les habitudes de déplacement du secteur Edmond Poillot, secteur de résidence de Novo Nordisk. Une fois les résultats rendus publics, ils seront étudiés par Novo Nordisk dans le cadre de son projet d'extension.



Des arceaux disponibles sur le site pour les salariés.

5.2.3 Eau

Sur les quatre dernières années, Novo Nordisk a réalisé une économie d'eau de 39% alors que son activité de production a augmenté de 68%. L'entreprise prévoit diverses solutions pour limiter sa consommation pour le projet d'extension à venir. (cf. graphique « eau » 5.1.1 p. 41)

La majorité de la consommation (80%) sera réalisée sur les bâtiments de production aseptique, qui requièrent l'utilisation d'eau ultra-pure pour les processus de formulation des produits injectables et les processus de nettoyage des installations.

Ainsi, afin de limiter son impact sur la consommation d'eau, de nombreuses actions ont été ou seront mises en œuvre dans le cadre des extensions, et en particulier :

Concernant la consommation d'eau potable :

- Des objectifs d'optimisation et de consommation d'eau seront mis en œuvre pour les différentes installations de production d'eau ultra-pure.

Concernant les eaux usées et la réutilisation :

- Au total, dans les modules de production aseptique, 4 réseaux d'eaux usées seront créés :
 - Un réseau d'eaux usées propres reprendra les rejets d'eau de process les plus propres. Ces rejets seront purifiés puis renvoyés en tête de process en remplacement de l'eau potable. Cette réutilisation sera mise en œuvre sous réserve de l'approbation des autorités de santé.

- Un réseau d'eaux usées faiblement concentrées sera créé. Il est envisagé à ce jour l'utilisation de ces eaux pour générer la production de vapeur par une pompe à chaleur dans les chaudières.
- Un réseau spécifique contenant des eaux de rinçage avec des résidus insuliniques sous forme de trace sera mis en œuvre. Les résidus insuliniques biodégradables et les eaux seront traités en température et en pH et rejetés via les réseaux d'eaux usées de la ville, dans le respect des prescriptions de l'autorisation de rejet.
- Un réseau sanitaire sera créé reprenant les eaux de nettoyage des sols, toilettes et lavabos. Ces rejets aboutiront directement dans les réseaux d'eaux usées de la ville, dans le respect des prescriptions de l'autorisation de rejet.

Concernant les eaux pluviales :

- Le projet réduira les espaces aujourd'hui artificialisés en créant des parkings extérieurs perméables* qui permettent l'infiltration de l'eau dans les sols.
- Une réserve d'eau de 200 m³ alimentée par les eaux pluviales de toiture sera mise en place afin de réaliser des activités de nettoyage et d'arrosage extérieurs.
- Les toilettes des nouveaux bâtiments seront alimentées en eau de pluie.

5.2.4 Énergie

a) De nombreuses actions sont prévues pour réduire les consommations énergétiques

Le groupe a des ambitions fortes de réduction de ses consommations énergétiques, et en particulier dans la mise en œuvre des actions d'optimisation décrites ci-dessous :

Sur la construction des bâtiments :

- Une isolation de façades renforcées,
- Des puits de lumière pour permettre un éclairage naturel,
- Des fenêtres à hautes performances thermiques,

- Des compteurs d'énergie facilitant la gestion de l'énergie,
- Des éclairages LED avec détecteurs de présence et de luminosité,
- Un bâtiment de niveau LEED* silver (Leadership in Energy and Environmental Design²¹, une certification environnementale d'origine nord-américaine visant à promouvoir la haute qualité environnementale des bâtiments).

Sur l'optimisation des Centrales de traitement d'air* (CTA) :

- Une optimisation des régimes de température,
- Une utilisation de moteur haute performance,
- Une optimisation des pertes de pression sur les filtres,
- Une réduction des vitesses d'air,
- Une limitation de l'utilisation des CTA en l'absence de personnel,
- Un prétraitement de l'air neuf séparé du traitement de l'air de recirculation,
- Une optimisation des taux de renouvellements d'air,
- La réutilisation de la chaleur de l'air évacuée pour préchauffer l'air entrant,
- Une optimisation de la hauteur des salles pour réduire les volumes d'air à traiter,
- La mise en place d'isolateurs pour réduire le volume de zone pharmaceutique A/B fortement consommatrice d'énergie pour le traitement d'air.

Concernant la réutilisation de l'énergie :

- La récupération de la chaleur issue de la production d'air comprimé et de la production de froid,
- La réutilisation de la chaleur issue des rejets d'eau de production (réseau d'eaux usées propres*),
- La récupération et réutilisation des condensats de vapeur.

L'ensemble de ces actions permettra une optimisation de nos consommations d'eau estimée à **24 % d'économie**.

Il est attendu dans le cadre de ces extensions, une augmentation des consommations d'eau de l'ordre de 70 000 m³ par an pour 5 bâtiments de production aseptique. La consommation globale reviendra au niveau de la consommation historique du site de 2017 à savoir qu'elle sera supérieure à 200 000 m³.

Cette augmentation ne devrait pas entraîner de problèmes de gestion de l'eau potable selon les services de Chartres métropole qui indiquent que la consommation de Novo Nordisk ne représente que 4% de la consommation de la zone urbaine.

b) La production de vapeur

L'ensemble du site et de ses extensions prévues produira de la vapeur avec 100 % d'énergie bas carbone.

Pour permettre la production de vapeur nécessaire à la fabrication de médicaments, le site de Novo Nordisk Chartres envisage en priorité l'utilisation de ses capacités existantes, à savoir :

- Une chaufferie fonctionnant au biogaz, garantie d'origine, d'une puissance de 14 MW,
- Une chaufferie Biomasse de 4,7 MW mise en service en janvier 2022, alimentée en combustible provenant de déchets forestiers localisés à une distance inférieure à 150 km.

La consommation supplémentaire de fluide généré par le projet passera par les réseaux existants qui seront prolongés vers les nouveaux bâtiments.



Un engagement en faveur de la réduction d'énergie.

En fonction des besoins futurs, une nouvelle chaufferie pourra être réalisée. La technologie de chaudière envisagée est pour l'instant non définie.

La volonté de l'entreprise étant de conserver une production de vapeur bas carbone, les équipements suivants seront étudiés :

- Chaudière Biomasse alimentée par des résidus forestiers provenant de source < 150 km,
- Chaudière électrique alimentée par de l'électricité renouvelable avec garantie d'origine,
- Production de vapeur par pompe à chaleur alimentée par de l'électricité renouvelable avec garantie d'origine,
- Chaudière au Biogaz alimentée par du Biogaz avec garantie d'origine.

Les critères de choix de la technologie de chaudière retenue intégreront des aspects relatifs :

- À la durabilité de la ressource utilisée (proximité, disponibilité, renouvelable, émission carbone résiduelle),
- Au mix des approvisionnements énergétiques de Novo Nordisk,
- À l'efficacité énergétique des installations,
- Au risque technologique associé à leur mise en œuvre.

²¹ Référence en matière de conception énergétique et environnementale

c) La consommation électrique

Le site est alimenté en électricité depuis le réseau public de distribution. Afin de répondre à ses besoins actuels et futurs, Novo Nordisk dispose de différents transformateurs haute-tension sur son site permettant de couvrir ses besoins d'approvisionnement en électricité. Il est envisagé d'étendre les puissances installées de 12,9 MW alimentant le site actuel à 30 MW de puissance électrique pour l'ensemble du site incluant les extensions.

Novo Nordisk s'engage à fournir l'ensemble de ces extensions en électricité renouvelable avec garantie d'origine. Le contrat d'extension de fourniture électrique est en cours d'étude.

Par ailleurs, des panneaux solaires seront installés sur 30 % des toitures créées, permettant une autoproduction d'électricité à hauteur de 0,75 % de la consommation du site.

5.2.5 Déchets

Afin de prévenir la génération de déchets, Novo Nordisk mettra en place, dès que cela est possible, des processus de réutilisation des matériaux / conditionnement.

Il est à ce jour envisagé :

- La réutilisation des plateaux servant aux transports des cartouches et des stylos,
- La réutilisation des palettes,
- La réutilisation de certains cartons.

La réutilisation de ces éléments dans des circuits internes permettra une économie de déchets estimée à ce jour à plus de 23 000 tonnes par an.

Par ailleurs, les extensions mises en œuvre généreront environ 6 500 tonnes de déchets par an.

Ces déchets seront majoritairement :

- Des cartons,
- Des plastiques,
- Des rejets insuliniques liquides,
- Des cartouches et stylos injecteurs.

Il est envisagé dans le cadre des extensions, une séparation à la source des déchets afin d'optimiser le recyclage des matières.

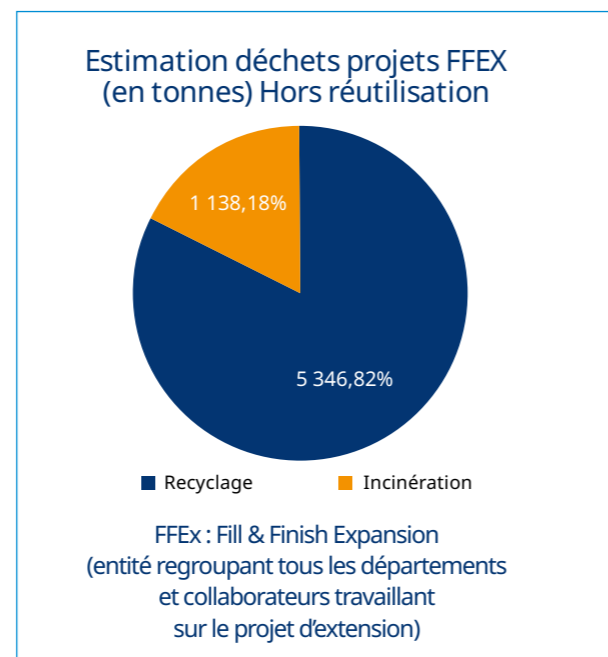
Sont notamment prévues :

- Une séparation de l'HIPS* (polystyrène choc) avec recyclage,
- Une séparation du polypropylène* avec mise en œuvre d'une filière de recyclage,
- Une séparation du carton avec mise en œuvre d'une filière de recyclage,
- Une séparation du LDPE* (polyéthylène basse densité), avec mise en œuvre d'une filière de recyclage,
- Une séparation des stylos injecteurs et cartouches rejetés avec l'utilisation de la filière « Returpen™* » ou incinération avec valorisation énergétique dans une filière locale.

Les déchets non dangereux seront traités par incinération avec valorisation énergétique.

Les déchets dangereux et les rejets insuliniques liquides seront traités dans des filières spécialisées garantissant la traçabilité jusqu'à destruction par incinération.

La répartition attendue des déchets des extensions par filière est la suivante :



Un engagement dans la réduction des déchets et le recyclage

Les actions de réutilisation mises en œuvre permettront d'éviter la génération de **23 000 tonnes de déchets**.

L'ensemble de ces actions permettra un taux de recyclage de l'ordre de **80 % des déchets produits**.

Il est attendu dans le cadre de ces extensions une augmentation de la production de déchets de l'ordre de **6 500 tonnes** par an.

Le recyclage du verre et du plastique

Initialement, Novo Nordisk avait mis sur le marché des seringues réutilisables afin de diminuer au maximum son impact sur l'environnement. Toutefois, ce type de traitement implique des risques accrus pour les patients :

- En cas de défaut sur un stylo injecteur,
- Une contamination ou un oubli de changement de la seringue,
- Une modification involontaire de la dose à administrer.

Après concertation avec les autorités sanitaires et les patients, il a été décidé d'opter pour la production de traitements jetables multi-usages. Concrètement, cela signifie qu'un stylo injecteur sera utilisé jusqu'à l'administration complète des doses contenues dans la cartouche. Une fois la cartouche vide, il ne sera pas possible d'y insérer de nouvelles doses ou de remplacer la cartouche. Le patient devra obligatoirement se procurer un nouveau dispositif complet (stylo et cartouche) en pharmacie pour poursuivre son traitement.

Novo Nordisk est toutefois toujours à la recherche de solutions pour limiter cet impact, tout en préservant la santé des patients.

5.2.6 Faune et flore

Les abords du site sont marqués par un très faible nombre de milieux naturels remarquables dû au contexte urbain dans lequel s'inscrit le projet d'extension.

Les études préalables au développement du site intégreront l'ensemble des impacts liés à la construction et à l'exploitation de ces nouveaux bâtiments. Une étude de sol sera réalisée dans le cadre du projet. Le cas échéant, les terres polluées seront évacuées vers des décharges disposant des arrêtés préfectoraux nécessaires et suivies via un bordereau de Suivi de Déchets Dangereux.





6

Les enjeux socio-économiques

6.1 L'emploi

Les investissements prévus sur le site permettront la création de plus de **500 emplois** pour assurer les activités de production 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, lorsque les installations seront opérationnelles. La phase chantier pourra mobiliser jusqu'à **2 000 personnes extérieures** à l'entreprise.

Ce projet d'ampleur aura par ailleurs un impact important sur les opportunités de collaboration avec d'autres entreprises locales, notamment en matière de sous-traitance (ingénieurs-conseils, architectes, des entreprises de bâtiments, des forgerons, des électriciens, des vendeurs d'équipements, des entreprises de ventilation, etc.)

De manière générale, les besoins en ressources humaines liés au projet de développement généreront des apports significatifs sur le dynamisme du territoire, notamment pour le secteur du logement, les services de santé, la mobilité ou encore les filières de formation.

Novo Nordisk est un employeur majeur de la région. Pour accompagner son développement régulier du site, l'entreprise recrute plus de 200 personnes par an ces dernières années aussi bien sur les volets production, projet, maintenance qualité et management.

Cette politique d'embauche s'accompagne d'un **investissement significatif** dans la formation à la fois en interne mais aussi en lien avec les établissements de formation avoisinants.

Le profil des personnes recrutées est varié puisqu'il s'agit aussi bien d'ingénieurs, de techniciens et d'opérateurs. La volonté du groupe est de faciliter le recrutement de personnes extérieures à la région pour ne pas mobiliser des personnels aujourd'hui en poste. Certains profils sont difficiles à trouver et l'objectif est de ne pas débaucher uniquement des salariés travaillant dans la région.

Les emplois chez Novo Nordisk

- Salaire moyen : 3 000 €
- 54 % hommes et 46 % femmes
- 37 % de cadres
- 300 prestataires externes
- Près de 100 alternants et stagiaires
- 3 organisations syndicales (FO, CGT, CFDT)



Le groupe Novo Nordisk emploie des profils variés sur son site de production à Chartres sur la base du système 5X8 pour une partie d'entre eux.

Les collaborateurs travaillent selon la logique du 5x8, qui est un système consistant à faire tourner par roulement de huit heures consécutives cinq équipes sur un même poste, afin d'assurer un fonctionnement continu sur les vingt-quatre heures d'une journée, y compris le week-end. Les collaborateurs sont susceptibles de travailler par exemple 2 jours du matin, 2 jours de l'après-midi, 2 jours de nuit, suivis de 3 ou 4 jours de repos.

Les campagnes de recrutement seront donc nationales et même internationales pour certains postes afin de mobiliser des talents sur le site de Chartres.

6.2 Le recrutement des salariés et leur formation

Le groupe Novo Nordisk contribue activement à l'attractivité du territoire en créant des emplois, en s'engageant dans l'innovation technologique et en assurant une politique volontariste de formation.

L'entreprise s'est notamment associée à l'IMT de Dreux, groupe de formation lié aux métiers de la santé et du bien-être, ainsi qu'à l'agence d'intérim Manpower afin de fournir une formation qualifiante d'un an en alternance à des personnes en recherche d'emploi avec pour objectif à terme de les embaucher en CDI.



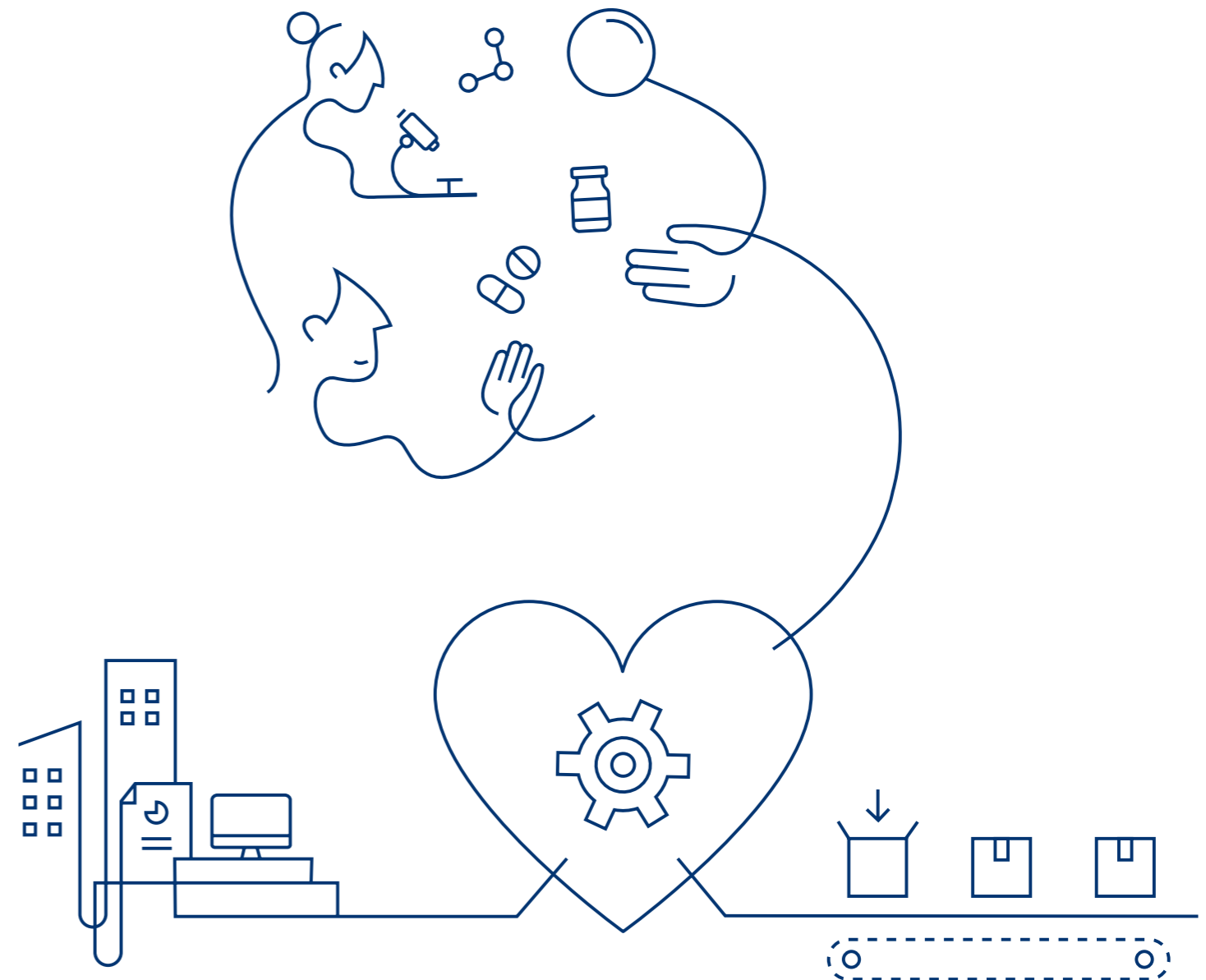
La formation est au cœur du projet de Novo Nordisk.

À travers son « Innovation Lab », incubateur d'idées, les collaborateurs et les partenaires du groupe peuvent expérimenter de nouvelles technologies et tester leurs innovations pour optimiser ou faire évoluer les processus de fabrication.

Par ailleurs, Novo Nordisk développe activement de nouveaux partenariats avec les établissements de l'enseignement supérieur du territoire (Écoles supérieures IMT de Tours, Polytech Orléans, IUT de Chartres, INSA²², CIMI²³) pour

assurer les formations nécessaires aux nouvelles technologies qui seront installées sur le site. Aussi, chaque année le groupe accueille plus de 50 alternants et 35 stagiaires du collège au doctorat.

Le projet d'extension permettra à la fois de recruter des profils d'ingénieurs ou de chefs de projet, mais aussi des profils opérationnels et techniques. Ce projet va ainsi offrir des opportunités d'emploi à un public aux profils variés.



²² Institut National des Sciences Appliquées

²³ Centre de formation continue pour adultes spécialisé dans le domaine industriel qui intervient sur les métiers de la production, de la maintenance et de la maîtrise des énergies



7

La concertation préalable sur le projet

La concertation préalable intervient au moment où le projet n'est pas totalement défini et où les décisions ne sont pas définitivement prises. Elle constitue la première phase de participation du public prévue par le code de l'environnement et permet à chacun de s'informer mais aussi de s'exprimer sur le projet aujourd'hui étudié.

Ces 20 dernières années, Novo Nordisk a investi de manière progressive sur son site de Chartres pour atteindre un investissement total de 500 millions d'euros. Jamais un des projets n'a dépassé à lui seul les 300 millions d'euros à compter desquels le processus de concertation doit être engagé. Ce niveau d'investissement reste exceptionnel pour Novo Nordisk comme pour les différentes parties prenantes du projet.

7.1 Le cadre de la concertation

7.1.1 Un cadre juridique défini

Cette concertation préalable s'inscrit dans un cadre réglementaire : celui du code de l'environnement (article L.121-15-1, L.121-16 et L.21-16-1). Elle permet d'associer le public à l'élaboration du projet, et de débattre :

- De **l'opportunité**, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des **enjeux socio-économiques** qui s'y rattachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des **solutions alternatives**, y compris, son absence de mise en œuvre ;
- Des modalités d'information et de participation du public.

Cette concertation se tiendra du **18 avril au 6 juin 2024**.

7.1.2 Le périmètre et les objectifs de la concertation préalable

Le périmètre et les objectifs de la concertation concernent principalement Chartres métropole. Néanmoins, cette phase participative est ouverte à toute

personne souhaitant y participer au-delà de ce périmètre. Elle permettra de présenter le projet, de répondre aux questions posées et d'étudier les remarques et propositions qui émergeront durant cette phase dans la définition du projet.

7.1.3 Une concertation sous l'égide de trois garants

Par décision du 7 février 2024, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), sollicitée par Novo Nordisk, a nommé Anne Laporte, Jean-Louis Laure, et Laurent Pavard garante et garants de cette concertation.

a) La Commission Nationale du Débat Public

La CNDP est une autorité administrative indépendante. Son rôle est d'assurer le respect du droit à l'information et la participation du public en France. Ces procédures servent à permettre aux citoyens de s'exprimer sur les projets à fort enjeu socio-économique et environnemental. Elles permettent aux porteurs de projets et aux décideurs d'être éclairés par les contributions et par l'expression du grand public.

b) Les garants de la concertation

Désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), indépendants du maître d'ouvrage et extérieurs aux parties prenantes du débat, la garante et les garants ont pour mission de **veiller à la bonne tenue et à la sincérité de la concertation, dans le respect des règles fixées par le code de l'environnement** : transparence et qualité de l'information, expression de tous, pertinence des outils d'expression du public, équivalence de traitement, écoute mutuelle et argumentation à chaque intervention ou prise de position. En outre, la garante et les garants s'assurent que des réponses appropriées aux questions posées par le public soient apportées par le maître d'ouvrage. Des questions peuvent également être directement adressées par le public à la garante et aux garants dans le cadre de la concertation.

7.2 Le déroulement de la concertation

Voici une proposition des différentes phases d'information et d'échanges avec le public.

	AVRIL	MAI	JUIN
Réunion lancement	Mairie de Chartres jeudi 18 avril - 18 h 30		
Ateliers participatifs	Hôtel St Yves lundi 22 avril - 18 h	Espace Jean Moulin - Champhol jeudi 2 mai - 18 h Colisée lundi 13 mai - 18 h	
Ateliers participatifs associant des publics cibles	Novo Lounge vendredi 19 avril - 10 h à 13 h Novo Lounge lundi 22 avril - 10 h à 13 h Novo Lounge mercredi 24 avril - 10 h à 13 h Novo Lounge jeudi 25 avril - 10 h à 13 h Salle pause NNP1 lundi 29 avril - 9 h à 11 h	Géode & CCI - Mercure Hôtel mercredi 15 mai - 8 h 30 à 10 h Conférence Maires Métropole jeudi 16 mai - 20 h 30	
Points participatifs à la rencontre de tous les publics	Expo des Clos du 18 avril au 9 mai	IUT de Chartres lundi 13 et mardi 14 mai Marché de Chartres samedi 18 mai - 9 h 15 à 13 h Aqua Park Odyssée samedi 18 mai - 14 h à 16 h Marché du Mail et des Petits Clos mercredi 29 mai - 9 h 15 à 13 h Expo Mairie du 9 mai au 30 mai	Salle MSD de la Madeleine QPV mercredi 5 juin - 14 h à 16 h
Réunion synthèse		Médiathèque de Chartres mercredi 29 mai - 18 h	

À l'issue de la concertation préalable et dans un délai d'un mois, la garante et les garants dresseront un bilan qui sera rendu public. Il synthétisera les avis, les remarques et les questions posées lors de la concertation et fera des recommandations ainsi que des préconisations au maître d'ouvrage pour la suite de la concertation.

7.2.1 Les premiers échanges engagés avec le territoire

La réflexion portée par Novo Nordisk sur le développement de son site l'a amené à échanger avec de nombreuses parties prenantes du projet et du territoire telles que :

- Les collectivités territoriales ;
- Les acteurs publics ;
- Les entreprises de la zone industrielle ;
- Les salariés du site.

L'objectif est désormais de poursuivre, structurer et consolider cette démarche avec ces partenaires et de l'élargir au grand public.

Le 22 février 2024, Novo Nordisk a présenté son projet de concertation à l'ensemble des représentants des organisations syndicales du site lors de son Comité Social Entreprise (CSE). La question de leur participation à ce processus de participation a été soulevée. La réponse apportée par Novo Nordisk a été positive et il a été convenu d'un rendez-vous mensuel pour les inclure au débat et les tenir informés sur l'état d'avancement du projet.

7.2.2 Les attentes de Novo Nordisk sur cette concertation

Dans le cadre de la démarche de concertation Novo Nordisk a identifié un certain nombre de thématiques que l'entreprise souhaite soumettre au débat. Aussi, l'expertise terrain, l'expression des habitants et des partenaires économiques et institutionnels seront de nature à améliorer le projet et à l'inscrire de la meilleure manière dans son territoire. En plus de ces thématiques préalablement identifiées, le public aura l'opportunité au cours de toutes les actions de concertation d'évoquer tous les sujets de son choix.

- Comment faciliter le développement du site à travers le recrutement et l'accueil de nouveaux salariés

500 emplois directs sur le site et plus de 2 000 emplois indirects sont prévus au cours des trois prochaines années. Cela nécessite, durant la concertation, de se questionner à l'échelle du territoire sur les capacités d'accueil, de formation et les synergies à développer avec les acteurs du territoire.



Exposition photo et présentation du projet d'extension par les équipes projet aux collaborateurs du site de Chartres.

• L'enjeu environnemental

L'engagement environnemental est une priorité, et les impacts du projet sur l'environnement seront largement maîtrisés. Novo Nordisk cherche à dialoguer avec les acteurs environnementaux pour discuter des études menées, des impacts identifiés et des solutions proposées. Cette thématique sera plus particulièrement traitée dans un atelier thématique ouvert à tous.

• Quels impacts sur la mobilité?

Le développement du site entraînera des changements dans les déplacements individuels et collectifs, ainsi que des modifications des voies de circulation. Les impacts, les solutions durables et les répercussions sur les transports locaux seront discutés lors d'un atelier ouvert à tous.

• La gestion des travaux

La construction des nouveaux équipements va s'étaler sur trois ans. Les travaux auront par nature un impact sur la circulation, le bruit, les poussières. La concertation sera l'occasion de mieux évaluer les risques à prévenir. Un atelier sera dédié aux salariés de Novo Nordisk et un autre à ceux de la zone d'activité où l'entreprise est installée.

• La poursuite du projet du développement du site

La poursuite du projet de développement est un sujet sur lequel plusieurs scénarios sont possibles. Aussi cette question pourra être soumise à la concertation du public afin d'aider à la prise de décision finale.

Ces premières thématiques identifiées par le groupe Novo Nordisk et la CNDP seront complétées au cours de la concertation par les réactions et propositions des participants. Cette liste n'étant pas limitative, l'ensemble des questions posées sera traité dans le cadre de la concertation

Ce volet sera en particulier traité sur le site internet et dans les réunions publiques de la concertation.

7.2.3 Le dispositif de concertation préalable

L'engagement du groupe en faveur de la protection de l'environnement conduit Novo Nordisk, en accord avec la garante et les garants, à proposer un dispositif participatif de référence environnementale limitant l'impression des supports et des déplacements. La communication de la démarche passera principalement par des partenariats locaux, des envois par mail. Les réunions et ateliers seront accessibles dans les salles ou via le site internet dédié pour permettre à chacun d'écouter et de participer aux échanges. Le site internet de la concertation sera actualisé en temps réel en intégrant les comptes-rendus des réunions et ateliers.



Une concertation ouverte à tous.

Voici les étapes prévues de la concertation :

a) Une action d'information sur le projet

La présentation du projet de développement du site de production Novo Nordisk Chartres se fera au travers :

- De ce dossier de concertation qui reprend la description du projet et de son environnement, les impacts identifiés et les phases de concertation proposées ;
- D'un site internet dédié qui permettra de retrouver les différents aspects du projet : www.concertation-novonordisk-chartres.fr ;

- Des kakémonos de présentation présents en particulier dans les lieux de rencontre avec le public ;
- D'une vidéo de présentation du projet et de la concertation.

Ce dispositif d'information sera naturellement indissociable des échanges lors des réunions et ateliers où les acteurs de Novo Nordisk seront présents afin de présenter le projet.

b) La mobilisation du public et des parties prenantes

L'information réglementaire sera réalisée 15 jours avant le début de la concertation préalable.

La mobilisation du public et des parties prenantes se fera de différentes façons :

- Des affiches diffusées sur le territoire concerné ;
- Des relations presse locales pour relayer les rendez-vous participatifs ;
- Une large information des relais territoriaux ;
- Un engagement en ligne via un site web spécialement dédié à la concertation du projet. Ce site servira également à diffuser en direct les différentes réunions lors de la phase de participation.

Il s'agira d'assurer une information de proximité de tous ceux qui ont un intérêt au projet.

c) Des actions de participation

Ces différents rendez-vous s'accompagneront de la diffusion d'un coupon T qui permettra à chacun de réagir et poser des questions.

• Deux réunions publiques

Au lancement de la concertation et à l'issue de celle-ci, une réunion publique sera organisée, en présentiel et en visioconférence, pour lancer la concertation puis présenter les retours des citoyens.

Elles intégreront un temps de présentation et un temps d'expression via des tchats et des questions orales.

- **Une réunion d'ouverture le jeudi 18 avril 2024 à 18 h 30** – Mairie de Chartres, salon Marceau
- **Une réunion de synthèse le mercredi 29 mai 2024 à 18 h** – Médiathèque de Chartres, auditorium

• Trois ateliers thématiques

Trois ateliers thématiques permettront aux citoyens d'échanger sur des thèmes aujourd'hui identifiés, qui pourront être complétés durant la concertation. Sur chacun de ces sujets une présentation globale de la situation existante, des évolutions possibles et des réponses aujourd'hui envisagées seront présentées.

L'organisation et l'animation de ces rendez-vous faciliteront l'expression de chacun.

- **Un atelier sur l'enjeu de la formation et du développement des compétences sur le territoire le lundi 22 avril 2024 à 18 h** – Hôtel Saint Yves, salle St Charles
- **Un atelier sur la mobilité sur le territoire le jeudi 2 mai 2024 à 18 h** – Espace Jean Moulin, Champhol
- **Un atelier sur l'impact environnemental du projet le lundi 13 mai 2024 à 18 h** – Colisée

• Deux ateliers participatifs associant des publics particuliers

Des publics spécifiques jouent un rôle particulier dans la réalisation du projet. Deux thématiques seront traitées plus particulièrement avec eux.

• Comment coordonner les projets de développement économique de Chartres métropole ?

Les synergies à engager avec l'ensemble des autres projets seront étudiées dans ce cadre, en particulier sur les projets économiques qui touchent la métropole de Chartres en liaison avec la Chambre de Commerce de l'Industrie d'Eure-et-Loir et les élus et partenaires institutionnels du territoire.

• **Comment mutualiser les besoins et apporter une réponse coordonnée aux entreprises de la zone industrielle ?**

Les acteurs de la zone industrielle sont concernés par de nombreux aspects du projet (mobilité, gestion des travaux, impact environnemental, etc.) qui les touchent plus directement. En liaison avec les autres entreprises du site, représentée par l'association Géode, un débat spécifique pour ces publics sera organisé pour construire avec eux les meilleures solutions à mettre en place.

- **Un atelier avec les acteurs de la zone industrielle le mercredi 15 mai 2024 de 8 h 30 à 10 h** – Espace Sauvignon Mercure Hôtel – Géode
- **Un atelier avec les partenaires institutionnels le jeudi 16 mai à 20 h 30**, lors de la Conférence des maires de Chartres métropole

• **Une concertation ouverte aux collaborateurs du site**

Les salariés du site Novo Nordisk sont les premiers concernés. La concertation publique doit pleinement les intégrer au-delà des canaux classiques d'information internes du groupe. Des échanges sont prévus, en plus du cadre formel, pour permettre à chacun de poser des questions et d'apporter ses réflexions à ce projet.

Les dates ont été planifiées de manière à permettre à chaque équipe de collaborateurs de s'informer librement pendant leur période de travail.

• **Des points participatifs à la rencontre de tous les publics**

Enfin, la concertation vise également à aller à la rencontre de tous les publics en prévoyant des temps participatifs variés.

- Vers les étudiants
- **Un point participatif est prévu lors d'un rassemblement d'étudiants, les lundi 13 et mardi 14 mai** - IUT Chartres

- Vers le grand public
- **Un « Petit-déjeuner » participatif, le samedi 18 mai 2024 de 9 h 15 à 13 h** – au marché de Chartres, Place Billard
- **Un « Petit-déjeuner » participatif, le mercredi 29 mai 2024 de 9 h 15 à 13 h** – au marché de Chartres, Mail des clos

- Vers les familles
- Une rencontre participative est prévue dans un lieu d'animation de la ville, le samedi 18 mai 2024 de 14 h à 16 h** – à l'Odyssee de Chartres, Aquatique Park stand

- Vers les quartiers prioritaires
- Un échange participatif est prévu à destination des publics des Quartiers prioritaires de la ville (QPV) en liaison avec les acteurs locaux le mercredi 5 juin 2024 de 14 h à 16 h** – à la salle MSD de la Madeleine

Une exposition mobile tous publics est prévue tout au long de la concertation dans des lieux publics et de passage du territoire comme :

- Le guichet unique de la mairie de Chartres
- La médiathèque de Chartres

Les modalités de ces différents temps seront précisées et actualisées sur le site de la concertation :

www.concertation-novonordisk-chartres.fr

7.3 Le bilan de la concertation

Au terme de la concertation préalable, plusieurs documents seront établis au titre du code de l'environnement.

7.3.1 Le bilan des garants

La garante et les garants rendront public leur bilan dans le mois suivant la clôture de la démarche de concertation préalable. Ils rendront compte du déroulement de la

concertation et des thématiques et enjeux issus des échanges et contributions avec les participants.

• **Une synthèse partagée**

À l'issue de la concertation préalable et dans un délai d'un mois, la garante et les garants dresseront un bilan qui sera rendu public. Ils détailleront les conditions dans lesquelles s'est déroulée la concertation ainsi que les avis, questions et remarques du public sur le projet et formuleront le cas échéant, des demandes de précision et des recommandations au maître d'ouvrage pour la suite de la concertation.

Sur cette base, Novo Nordisk présentera son retour sur la concertation et le bilan réalisés par la garante et les garants ainsi que les suites de son projet.

7.3.2 Le rapport du maître d'ouvrage

Conformément au code de l'environnement, Novo Nordisk réalisera dans un délai de trois mois le rapport de la concertation préalable relative à son projet de développement. Ce rapport sera publié sur :

Le site de la concertation :

www.concertation-novonordisk-chartres.fr,

Le site de la CNDP :

Les projets en débat | CNDP (debatpublic.fr),

Le site de Chartres métropole :

<https://www.chartres-metropole.fr/>.

Le document rappellera les caractéristiques du projet, son contexte et les modalités de concertation mises en œuvre, en précisant quel a été le niveau de participation. Puis il retranscrira l'ensemble des thèmes et questions issus du public en précisant, pour chacun, les enseignements que Novo Nordisk en retire, les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour y répondre ainsi que les modalités d'information et de participation du public qu'il mettra en œuvre après cette concertation préalable et jusqu'à la réalisation du projet.

7.4 Les suites du projet

À l'issue du bilan de la garante et des garants, du rapport réalisé par Novo Nordisk, l'entreprise prendra une décision sur la poursuite de son projet et des évolutions possibles.

Cette décision sera argumentée.



Session de présentation du projet.



8

Lexique

Article de conditionnement (ADC): il s'agit des étiquettes et notices qui prodiguent des informations sur la nature du médicament et son utilisation (étiquettes, notices...).

Aire thérapeutique: définit un domaine médical général. Ex. : aire thérapeutique du diabète, du cancer, de l'obésité...

Production aseptique (AP): processus de production impliquant un environnement stérilisé.

Biomasse: matière organique d'origine végétale, animale, bactérienne ou fongique utilisable pour créer de l'énergie grâce aux processus de combustion ou fermentation.

Centrale de traitement d'air (CTA): est un élément technique dédié au chauffage, au rafraîchissement, à l'humidification ou à la déshumidification des locaux tertiaires ou industriels, c'est un système tout air à débit constant ou variable.

Circular for zero: stratégie environnementale développée par Novo Nordisk ayant pour objectif le zéro impact. Cela passe par divers engagements tels que les relations fournisseurs, la conception des produits ou encore l'utilisation de l'électricité.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL): les directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont des services déconcentrés de l'État français, sous tutelle commune du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires.

High Impact PolyStyrene (HIPS): qualité de polystyrène remarquable.

Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE): c'est une installation exploitée qui peut présenter des risques ou des nuisances. La loi définit et encadre les procédures relatives aux ICPE ainsi que la manière dont ces installations doivent être gérées.

IMC: indice de masse corporelle.

Gigajoule (GJ): unité de mesure d'énergie du système international. Un gigajoule est égal à 277,78 Kilowatts-heures.

Ligne de remplissage: a pour objectif le remplissage des cartouches et flacons par le semi-fini (insuline) avant leur transfert sur les lignes de conditionnement.

Ligne de conditionnement: les lignes de conditionnement ont pour objectif la mise en étuis des stylos injecteurs d'insuline ou de flacons accompagnés de l'ensemble des articles de conditionnement (ADC) comme les notices et autres éléments de sécurité avant mise sur le marché.

Produits finis (FP): le produit est considéré comme fini dès lors qu'il peut être mis à disposition sur le marché, c'est-à-dire que le stylo injecteur comporte la dose de traitement nécessaire et qu'il est conditionné et prêt pour expédition.

Low Density PolyEthylene (LDPE): thermoplastique souple semi-cristallin, généralement utilisé pour la fabrication de films d'emballage, sachets, sacs poubelles, flacons souples...

Leadership in Energy and Environmental Design (LEED): provenant d'Amérique du Nord, il s'agit d'un système de haute standardisation de bâtiment à haute qualité environnementale.

Parking infiltrant: parking non imperméabilisé permettant l'infiltration des eaux de pluie dans les sols.

Porter à connaissance: le «porter à connaissance» désigne le dossier regroupant des éléments d'appréciations (études techniques, nature et contexte du projet...) justifiant de la modification d'une installation classée pour l'environnement (ICPE). Dans le cas du projet d'extension du projet de Novo Nordisk, un porter à connaissance a été adressé au préfet d'Eure-et-Loir afin de motiver la modification d'autorisation ICPE du site actuel au regard des nouvelles extensions. Cette modification de l'autorisation a été acceptée.

Polypropylène (PP): polymère thermoplastique semi-cristallin de grande consommation.

Produits finis (bâtiments): dans le cas présent, pour Novo Nordisk, les bâtiments de produits finis sont ceux relatifs aux processus d'assemblage et de conditionnement de nos dispositifs médicaux.

Returpen™: projet lancé par Novo Nordisk, en version pilote sur le territoire français métropolitain. L'objectif est la récupération des stylos injecteurs jetables usagés de Novo Nordisk pour les recycler et leur redonner vie sous une forme différente.

Réseau d'eaux usées propres: ces eaux sont issues du processus de lavage et de stérilisation des équipements. De par leur utilité, ces eaux sont extrêmement propres, et sont rejetées après utilisation.

Utilité verte: en industrie, c'est un fluide énergétique distribué vers plusieurs lignes de production, pour les besoins en énergie motrice, chaleur ou services auxiliaires. Les utilités vertes font référence à des services ou systèmes écologiques ou durables tels que les énergies renouvelables, les technologies économes en énergie, les mesures de conversion de l'eau, les solutions de gestion des déchets, etc.

